

SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Des radars à infrarouges dès ce Ramadhan

Lire l'article de R. N. page 3

Le Quotidien Edition Nationale d'Information

D'ORAN

Alger : 5 tonnes de sucre utilisées dans des travaux de construction saisies

P. 3

ACTUALITÉ AUTREMENT VUE



SOCIÉTÉ CONTRE NATURE

DERGUINI AREZKI

L'université
face aux attentes
de la société

MUSTAPHA BENMOUNA

DÉRIVES D'AIR ALGÉRIE,
D'ALGÉRIE FERRIES...

Nécessité
d'ouverture du
capital marchand de
l'Etat au partenariat
public-privé

KAMEL KHELIFA



Livres : prisons et
barbarie coloniales :
cris et écrits...

BELKACEM AHcene-DJABALLAH

L'économie de la
connaissance en Algérie
entre savoir et illusion

MOHAND TAHAR BELAROUSSI



P. 5 à 9

Pièce de rechange automobile La production locale «avance à petits pas»

M. Aziza

L'industrialisation dans le domaine de la pièce de rechange progresse à petits pas en Algérie. Il y a tout de même une fabrication assez simple de pièces de rechange, mais utiles, pour notamment la filtration, le freinage, les batteries, les joints, les pneumatiques, les lubrifiants et les câbles qui sont produits dans notre pays. C'est ce qu'a affirmé au Quotidien d'Oran, Nabil Bey Boumezrag, organisateur de la 16^e édition de «Equip Auto Algeria», qui sera clôturée aujourd'hui au Palais des expositions SAFEX.

Idris Saci, directeur après-vente de Renault Algérie, représentant de la marque Motrio (une gamme de pièces de rechange multimarque), a affirmé que «ce salon est le rendez-vous de l'annonce du lancement des partenariats que nous avons conclus avec des producteurs algériens». Et d'affirmer que son groupe a noué des partenariats avec des producteurs algériens sérieux et «on est fier de travailler avec eux». Ces derniers qui produisent des gammes intéressantes, notamment certaines pièces, «filtres, bougies, batteries, liquides, balais esui-glace». «On a été déjà surpris de voir des producteurs algériens qui fabriquent des kits d'embrayage en CKD, qui est tout de même une technologie compliquée». M. Saci a affirmé que «nous allons commencer à travailler avec des producteurs locaux, à travers ces partenariats, dans le but d'échanger avec eux l'expertise du constructeur Renault ; nous allons ainsi badger ces produits sous la marque Motrio, et plus tard peut-être sous la marque Renault». Pour une première étape, dit-il, ces produits seront destinés au marché algérien, pour passer en deuxième étape à l'exportation. «On va essayer de placer ces produits ailleurs, sachant que Motrio est déjà demandée à travers 27 pays dans le monde. C'est une sorte d'intégration locale en après-vente, un produit local algérien qui sera badgé sous la marque Motrio, est un produit validé pour une filiale Renault Algérie, il sera aussi validé d'une filiale de l'autre côté, une chance pour que les produits algériens trouvent des acquéreurs au marché local et

étranger», explique notre interlocuteur. Pour leur part, les responsables de l'entreprise algérienne Eurl Automotive Engineering and développement (EAED) ont affirmé que leur entreprise créée en 2005, dont l'expertise et le savoir-faire sont soutenus par des entreprises allemandes, ambitionne de devenir le principal fournisseur sur le marché algérien des pièces de rechange automobile. Rencontrée lors du salon, la responsable commerciale d'EAED, Mme Soraya Semda, a précisé au Quotidien d'Oran que son entreprise produit localement, en important à hauteur de 70% la matière première. Et de préciser que pour le moment «nous n'avons aucun problème pour l'importation de la matière première». Le chargé de la qualité au sein de cette entreprise a affirmé pour sa part que l'EAED produit localement «les esui-glace, les liquides de refroidissement des moteurs, lave-glace et différentes gammes de produits de filtration ; nous fabriquons également des kits des disques d'embrayage et plateaux d'embrayage», en précisant qu'il s'agit d'assemblage. Il dira que tous les procédés ont un niveau de complexité, mais avec la méthodologie, la maîtrise des exigences de la qualité et la maîtrise des techniques de procédés et respect du volet réglementaire, nous sommes arrivés à produire localement des produits de qualité. Et de souligner : «en 2010, notre système de management a été certifié par rapport à la norme ISO 9001. Étant donné qu'on active dans la fabrication de la pièce automobile, on cherche à répondre aux exigences de la norme IATF 16949 qui est le référentiel sectoriel d'application de l'ISO 9001 au secteur automobile. Il s'agit des exigences supplémentaires en plus des exigences de la base. On n'est pas encore certifié en IATF, mais c'est déjà inscrit dans nos futures démarches».

A noter que l'ensemble des intervenants au salon ont affirmé que la relance du secteur automobile et les dernières décisions prises par les pouvoirs publics relatives au secteur, ainsi que le nouveau code d'investissement boostera à coup sûr les investissements, notamment dans le domaine de la production locale des pièces de rechange dites «simples».

Organisations syndicales

Les éléments de représentativité doivent être communiqués avant le 31 mars

Le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité Sociale rappelle, mercredi dans un communiqué, l'obligation pour les organisations syndicales enregistrées, de communiquer, au plus tard le 31 mars courant, les éléments permettant d'apprécier leur représentativité syndicale.

Le ministère rappelle aux organisations syndicales enregistrées, «l'obligation de communiquer à l'autorité administrative compétente, visée à l'article 10 de la loi n° 90-14 du 2 juin 1990, modifiée et complétée, relative aux modalités

d'exercice du droit syndical, les éléments permettant d'apprécier leur représentativité syndicale dans le délai qui ne saurait excéder le 31 mars 2023 via la plateforme numérique accessible sur le lien suivant : <https://tamthiliya.mtes.gov.dz/>.

Le ministère précise, en outre, que les organisations syndicales qui ne fournissent pas les éléments d'appréciation de la représentativité dans le délai imparti, «peuvent être considérées non représentatives, conformément aux dispositions de l'article 37 bis de la loi 90-14 susvisée».

Mine de Gara Djebilet

Deux millions de tonnes de minerai de fer bientôt extraits

El-Houari Dilmî

«D'une capacité de production de deux millions de tonnes d'ici 2025, le traitement du minerai de fer à Gara Djebilet démarra bientôt», a déclaré, hier mercredi, le Directeur général adjoint de la Société nationale du fer et de l'acier «FERAAL», Reda Belhadj. S'exprimant sur les ondes de la Radio nationale à l'occasion de la tenue du premier Salon international du fer, de l'acier et des produits miniers, le même responsable a indiqué qu'au cours du premier semestre de 2023, «un partenariat étranger sera signé pour commencer à traiter le minerai de fer à Gara Djebilet, ce qui permettra comme première étape d'extraire de grandes quantités de ce matériau». «Au moins un million de tonnes de minerai de fer sera ex-

trait dans une première étape puis il y aura une deuxième avec un deuxième partenaire, chinois pour extraire au moins un autre million de tonnes à court terme, ce qui fait que d'ici 2025, nous extraireons deux millions de tonnes de minerai de fer de la mine de Gara Djebilet», a encore révélé le Directeur général adjoint de la Société nationale du fer et de l'acier. Une première quantité de minerai de fer, estimée à 1.000 tonnes, avait été extraite en août de l'année dernière. Avec une capacité de production de 2 à 3 millions de tonnes de minerai de fer par an jusqu'en 2025 puis de 40 à 50 millions tonnes par an à partir de 2026, le gisement de Gara Djebilet sera le plus important du monde, selon Mohamed Arkab, le ministre de l'Énergie et des Mines. Selon le ministre, la mine permet-

tra de couvrir la demande intérieure et d'exporter l'excédent. Le gisement, situé près de Tindouf, renferme près de 3 milliards de tonnes de minerai, «facile à exploiter», selon Med Arkab.

Le Conseil des ministres du 08 mai 2022 avait approuvé le lancement de la première phase du projet d'exploitation de cette mine. Le président Tebboune avait alors ordonné de mettre en œuvre ce projet «stratégique» selon une approche intégrée et de manière complémentaire avec les différents projets industriels et infrastructures y afférents, et ce, dans le cadre d'un calendrier bien défini. Considérée comme l'une des plus grandes mines de fer dans le monde, Gara Djebilet recèle plus de 3 milliards de tonnes de réserves dont 1,7 milliard de tonnes exploitables.

ANALYSE

Abdelkrim Zerzouri

Le dinar algérien se porte mieux, mais quels sont les effets de cette bonne santé sur la vie quotidienne ? La monnaie algérienne a enregistré une forte appréciation, atteignant pas moins de 11,92% par rapport à l'euro, passant de 157,0045 dinars pour un euro à fin décembre 2021 à 138,2903 dinars pour un euro à fin septembre 2022. Face au dollar US, le dinar algérien s'il a légèrement reculé entre fin décembre 2021 et fin septembre 2022, il a gagné au troisième trimestre de la même année 3,9% sur le dollar et 10,5% sur l'euro. Cela reflète «la volonté de la Banque d'Algérie de lutter contre l'accélération de l'inflation importée en contexte de sous-évaluation ponctuelle du dinar, par rapport à ses fondamentaux, et de la faiblesse conjoncturelle de l'euro», selon une note conjoncturelle de la Banque d'Algérie. On peut comprendre, d'après cette note, que le dinar algérien a quitté la sombre phase de sa dépréciation.

Si les effets de la dépréciation du dinar sont accompagnés «cash» par la hausse de l'inflation, l'érosion du pouvoir d'achat et la hausse des coûts de production pour les entreprises, un dinar remonté devrait donner des résultats ou des effets contraires, soit une baisse de l'inflation, un pouvoir d'achat conforté et une baisse des coûts de production des entreprises. Malheureusement, comme le souligne la note de la Banque d'Algérie, l'inflation reste un point négatif, atteignant des niveaux jamais observés depuis plusieurs décennies», selon la note en question. Précisant qu'au troisième trimestre 2022, l'indice des prix à la consommation a augmenté de 9,73%, en pro-

gression de 1,72 point de pourcentage de plus par rapport au même trimestre de l'année 2021. Le pouvoir d'achat également ne subit aucune amélioration, ainsi que les coûts de production des entreprises toujours élevés d'après des prix de vente très élevés.

Pourquoi la descente aux enfers est facilement explicable, preuve matérielle à l'appui, alors que lorsque la situation est plus confortable, avec un dinar mieux apprécié, aucun signe des effets positifs et aucune explication à propos de cette incohérence. Est-ce qu'on doit attendre encore quelque temps pour ressentir les effets fastueux de cette «forte appréciation» du dinar comme on ressentait les effets pervers de sa dévaluation ? Sur le registre du change parallèle de la monnaie algérienne, on reste également désorienté sur sa valeur officielle et celle au marché noir. Au moment où le dinar enregistre une forte appréciation de près de 12% par rapport à l'euro sur le marché officiel (passant de 157,0045 dinars pour un euro à 138,2903 dinars pour un euro), c'est tout à fait le contraire qui s'affiche sur le marché noir. L'euro flambe par rapport à la monnaie algérienne durant ces dernières semaines, atteignant 225 dinars pour un euro soit une différence de plus de 86 dinars entre les deux cotations. Doit-on encore attendre, là également, l'ouverture des bureaux de change pour rapprocher la valeur officielle du dinar algérien et celle appliquée au marché noir ? Ou doit-on croire que cette forte appréciation du dinar n'est due qu'à la hausse des prix du baril de pétrole, alors qu'elle devrait découler d'une économie forte, hors hydrocarbures, pour laisser ressentir ses effets positifs ?

Marché pétrolier

Arkab prévient contre l'adoption de mesures «unilatérales»

Le ministre de l'Energie et des Mines, Mohamed Arkab, a prévenu, mercredi, contre l'adoption de mesures unilatérales visant à "dévoiler les mécanismes" du marché pétrolier international, soulignant que de telles mesures pourraient créer "les conditions d'une instabilité durable du marché".

"Les efforts déployés par les pays de la Déclaration de Coopération depuis plus de 6 années pourraient être injustement anéantis par l'adoption de mesures unilatérales et de législations visant à dévoiler

les mécanismes du marché", a souligné M. Arkab, cité dans un communiqué du ministère sur les développements observés récemment sur le marché pétrolier international. Une telle démarche "conduirait à un sous-investissement dans l'industrie pétrolière, des perturbations majeures dans les flux d'approvisionnement et créerait les conditions d'une instabilité durable du marché pétrolier", a-t-il ajouté, selon la même source.

A cet effet, M. Arkab a rappelé que "les pays de la Déclaration de

coopération ont fait preuve de sagesse et d'une exceptionnelle clairvoyance en décidant unanimement et de manière transparente de réduire, en octobre dernier, leur production globale de 2 Mb/j jusqu'à la fin 2023 afin d'assurer la stabilité et l'équilibre du marché pétrolier international au profit de l'économie mondiale". S'agissant des développements observés récemment sur le marché pétrolier international, M. Arkab s'est dit "extrêmement attentif" quant à son évolution à court et moyen termes.

Sécurité routière Des radars à infrarouges dès ce Ramadhan

R. N.

Le directeur de la sécurité publique à la Direction générale de la sûreté nationale (DGSN), Ahmed Naït El Hocine, a annoncé, hier, sur les ondes de la radio nationale Chaîne 3, que dans cadre de la lutte contre les infractions aux règles de la sécurité routière, la DGSN s'est dotée de radars infrarouges, et va introduire la vidéo-verbalisation. L'intervenant a affirmé que «ces radars équipés d'infrarouge seront opérationnels à partir du mois de Ramadhan». «La DGSN a acquis des radars de contrôle de vitesse permettant d'exercer de nuit.

Ils seront mis en service au début du mois sacré», a-t-il indiqué rappelant que les accidents liés à l'excès de vitesse «se produisent entre 18 h et minuit». M. Naït El Hocine a également annoncé la mise en place, prochainement, de la vidéo-verbalisation, précisant que ce dispositif «a été développé par les services techniques de la DGSN» et qu'il «est déjà prêt» pour être déployé. «Il ne manque que l'ancre juridique» à ce déploiement, a-t-il précisé. «Nous avons veillé à ce que ce dispositif soit introduit dans le projet de loi modifiant et complétant la loi 01/14 du 19 août 2001 relative à l'organisation de la circulation routière», précise-t-il encore.

Alger

5 tonnes de sucre utilisées dans des travaux de construction saisies

Les agents de contrôle économique et de répression de la fraude de la wilaya d'Alger en coordination avec les services de la Gendarmerie nationale, ont saisi mardi, 5.000 kg de sucre dans un chantier, destinés à être mixés avec du béton pour être utilisés dans des travaux de construction, indique un communiqué du ministère du Commerce et de la promotion des exportations.

Les enquêtes préliminaires ont révélé que l'entrepreneur en charge du chantier situé à Heraoua (est d'Alger) a acheté

Bouira

Trois filles meurent noyées dans une retenue d'eau

Farid Haddouche

Des plongeurs de la protection civile de la wilaya de Bouira ont repêché, mardi en fin de journée, les corps de trois filles, âgées de 12 à 14 ans, d'un bassin d'eau. Selon le lieutenant Abdat Youcef, chargé de l'information et de la communication de la direction de la protection civile de Bouira, des plongeurs ont repêché vers

plus de 10 tonnes de sucre durant la période allant de janvier au 14 mars.

Selon le ministère, le sucre a été utilisé comme alternative à la matière de fixation dans le béton en vue d'économiser les coûts, étant donné que le sucre est subventionné par l'Etat.

L'opération s'inscrit dans le cadre des enquêtes ouvertes concernant le suivi de la commercialisation et d'approvisionnement du marché en produits de grande consommation, notamment ceux subventionnés par l'Etat, conclut le communiqué.

Le ministère de l'Agriculture rappelle L'utilisation des blés dur et tendre dans l'alimentation animale interdite

Le ministère de l'Agriculture et du Développement rural a rappelé, dans un communiqué rendu public mercredi, l'interdiction d'utilisation des céréales (blés dur et tendre) dans l'alimentation animale, prévenant que le détournement de ces produits destinés exclusivement à la consommation humaine de leur usage initial s'apparentait à la spéculation illicite et à du monopole.

«Après avoir enregistré plusieurs dépassements liés au détournement des céréales de leur usage initial, à savoir la consommation humaine, pour l'alimentation ani-

male, le ministère de l'Agriculture et du Développement rural informe l'ensemble des producteurs, transformateurs et éleveurs que ces dépassements et comportements illicites entrent dans le cadre des affaires de monopole et de spéculation et sont punis par la loi 21-15 relative à la lutte contre la spéculation illicite, comme c'est le cas pour les autres produits stratégiques», lit-on dans le communiqué.

Le ministère a expliqué avoir publié des communiqués interdisant l'utilisation des blés dur et tendre comme matières premières dans l'alimentation animale car «ce

comportement entraîne le gaspillage de ce produit stratégique destiné exclusivement à la consommation humaine», prévenant que «toute infraction aux dispositions légales susmentionnées par la spéculation ou le détournement des céréales de leur usage initial, soit la consommation humaine, expose son auteur aux sanctions prévues par la loi».

Le ministère avait publié, le 28 juin et le 15 décembre 2022, des communiqués interdisant l'utilisation des blés dur et tendre comme matières premières dans l'alimentation animale.

Tebboune reçoit le président du MSP

Le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune a reçu mercredi au siège de la Présidence de la République, le président du Mouvement

de la société pour la paix (MSP), M. Abderrezak Makri, indique un communiqué de la Présidence de la République.



Par Amine Bouali

Dans la vie, il faut toujours entretenir les choses si on veut qu'elles durent et restent plus ou moins présentables. Ainsi, par exemple, chaque homme (ou chaque femme) devrait entretenir et prendre soin de son corps, faire de l'exercice s'il (ou si elle) tient à garder la forme. Autres exemples : avant de continuer à prendre la route, chaque automobiliste devrait penser à entretenir sa voiture pour éviter de tomber en panne et être contraint de poireauter en rase campagne. Dans nos villes, on devrait constamment veiller à entretenir nos monuments et nos anciennes bâtisses si on veut sauvegarder un pan de notre histoire. Avec le temps, beaucoup de choses sont appelées à s'user, s'affaiblir, se corrompre. Pour combattre, du moins ralentir les effets dévastateurs des années qui passent, les

êtres vivants comme les objets inanimés ont besoin d'entretien et d'une sorte de politique de maintenance généralisée qui répare ce qui s'est cassé, restaure ce qui a été détruit, rétablit ce qui a été perdu. Mais l'usure, la dégradation, la ruine guettent également le monde des

idées qui, comme les fondations des vieux immeubles, s'affaissent parfois et montrent de la fragilité. Elles ont alors besoin d'un entretien, d'une rénovation, d'une révision afin de retrouver de la pertinence et coller à la réalité. «De même qu'il fallait réviser son automobile tous les 10.000 kilomètres, il nous faut réviser nos idées tous les dix ans, et plus tôt s'il survient une crise majeure comme celle de la pandémie du Covid-19», écrivait récemment dans un tweet le sociologue et philosophe français Edgar Morin.

En l'espace d'une semaine 16 quintaux de kif interceptés aux frontières avec le Maroc

Des tentatives d'introduction de plus de 16 quintaux de kif traité via les frontières avec le Maroc ont été mises en échec et 65 narcotrafiquants arrêtés dans des opérations menées à travers les Régions militaires, durant la période du 8 au 14 mars en cours, selon un bilan opérationnel publié mercredi par le ministère de la Défense nationale (MDN).

«Dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée et en continu des efforts soutenus visant à contrecarrer le fléau du narcotrafic dans notre pays, des détachements combinés de l'ANP ont arrêté, en coordination avec les différents services de sécurité lors d'opérations exécutées à travers les Régions militaires, 65 narcotrafiquants et mis en échec des tentatives d'introduction des quantités de drogues provenant des frontières avec le Maroc, s'élevant à 16 quintaux et 48 kilogrammes de kif traité, et saisi 8,55 kilogrammes de cocaïne et 36.596 comprimés psychotropes», précise ce bilan.

Dans le cadre de la lutte antiterroriste et «grâce aux efforts qualitatifs des services de sécurité du mi-

nistère de la Défense nationale, un terroriste dénommé Mellouki Haïballah s'est rendu hier mardi 14 mars 2023 aux autorités militaires à Bordj Badji Mokhtar en 6e Région militaire», ajoute le bilan, soulignant que «ledit terroriste qui avait rallié les groupes terroristes activant dans la région du Sahel en 2012, avait en sa possession un (01) fusil mitrailleur de type Kalachnikov, une quantité de munitions et d'autres objets».

Des détachements combinés de l'ANP ont arrêté, en outre, «4 éléments de soutien aux groupes terroristes dans des opérations distinctes à travers le territoire national».

A Tamanrasset, Bordj Badji Mokhtar, In Guezzam et Djebel, des détachements de l'ANP «ont intercepté 124 individus et saisi 21 véhicules, 103 groupes électrogènes, 52 marteaux piqueurs, ainsi que des quantités d'explosifs, d'outils de détonation et d'équipements utilisés dans des opérations d'orpailage illicite, tandis que 24 autres individus ont été arrêtés et 12 fusils de chasse, 39 quintaux de tabacs, 30711 unités de différentes boissons et des quantités de denrées alimentaires

destinées à la contrebande et la spéculation s'élevant à 76 tonnes ont été saisis lors d'opérations distinctes à travers le territoire national», note la même source.

Durant la même période, les Garde-frontières «ont déjoué, en coordination avec les services de la Gendarmerie nationale, des tentatives de contrebande de grandes quantités de carburants s'élevant à 25063 litres à Souk Ahras, El-Tarf, Tébessa, Adrar et Bordj Badji Mokhtar».

Par ailleurs, les Garde-côtes «ont déjoué, au niveau de nos côtes nationales, des tentatives d'émigration clandestine et ont procédé au sauvetage de 68 individus à bord d'embarcations de construction artisanale, alors que 523 immigrants clandestins de différentes nationalités ont été arrêtés à travers le territoire national». Ces opérations exécutées par des unités et des détachements de l'ANP «ont abouti à des résultats de qualité qui reflètent le haut professionnalisme, la vigilance et la disponibilité permanente de nos Forces armées à travers tout le territoire national», conclut la même source.

COMMUNICATION

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
وزارة السكن والعمارة والبيئة
دیوان الترقیة والتسيیر العقاری لوهران
المديرية العامة
دایرۃ التسییر و میٹنی المکان
الرقم:/DG/DGMP/2023



AVIS D'ADJUDICATION N°01/2023



Suite à l'infructuosité de la première (1^{re}) adjudication n°01/2022 en date du 30/02/2022 pour les locaux cités ci-dessous, l'Office de Promotion et de Gestion Immobilière de la wilaya d'Oran lance un 2^{ème avis} d'adjudication du droit au bail et la location des locaux à usage commercial et professionnel situés à la cité 3000 logements locatifs publics Oued Tillet, Daïra de Oued Tillet, Wilaya d'Oran, détaillé dans le tableau ci-dessous:

ILLOT	BLOC	Numéro du local	Surface du local (m ²)	Mise à prix (TTC) en DA	loyer mensuel (TTC) en DA
A	A/3	413	76.25	2 592 500.00	9 150.00
		414	76.88	2 613 920.00	9 225.60
		415	76.88	2 613 920.00	9 225.60
		416	76.25	2 592 500.00	9 150.00
	A/4	417	32.18	1 094 120.00	3 861.60
		418	122.23	4 155 820.00	14 667.60
		419	122.23	4 155 820.00	14 667.60
		420	32.18	1 094 120.00	3 861.60
	A/5	421	76.25	2 592 500.00	9 150.00
		422	76.88	2 613 920.00	9 225.60
		423	76.88	2 613 920.00	9 225.60
		424	76.25	2 592 500.00	9 150.00
	A/6	425	76.25	2 592 500.00	9 150.00
		426	76.88	2 613 920.00	9 225.60
		427	155.63	5 291 420.00	18 675.60
		428	76.25	2 592 500.00	9 150.00
	A/8	429	76.88	2 613 920.00	9 225.60
		430	65.11	2 213 740.00	7 813.20
		431	64.3	2 186 200.00	7 716.00
		438	21.87	918 540.00	3 499.20
	A/9	439	27.72	1 164 240.00	4 435.20
		440	26.5	1 113 000.00	4 240.00
		442	57.72	2 424 240.00	9 235.20
		446	52.23	2 193 660.00	8 356.80

1/5

B	A/12	459	42.02	1 764 840.00	6 723.20
		460	46.12	1 937 040.00	7 379.20
		461	57.72	2 424 240.00	9 235.20
		462	52.23	2 193 660.00	8 356.80
	A/13	467	21.87	918 540.00	3 499.20
		468	24.34	1 022 280.00	3 894.40
		474	42.02	1 764 840.00	6 723.20
		476	46.12	1 937 040.00	7 379.20
	B/1	477	57.72	2 424 240.00	9 235.20
		478	52.23	2 193 660.00	8 356.80
		479	26.5	1 113 000.00	4 240.00
		481	23.9	1 003 800.00	3 824.00
	B/2	482	27.72	1 164 240.40	4 435.20
		483	21.87	918 540.00	3 499.20
		484	57.72	2 424 240.00	9 235.20
		485	52.23	2 193 660.00	8 356.80
	B/3	489	57.72	2 424 240.00	9 235.20
		490	52.23	2 193 660.00	8 356.80
		493	23.9	1 003 800.00	3 824.00
		494	27.72	1 164 240.00	4 435.20
	B/4	495	14.67	616 140.00	2 347.20
		504	58.39	2 218 820.00	8 174.60
		505	57.55	2 186 900.00	8 057.00
		506	57.55	2 186 900.00	8 057.00
	B/5	507	58.39	2 218 820.00	8 174.60
		510	58.39	2 218 820.00	8 174.60
		511	57.55	2 186 900.00	8 057.00
		512	57.55	2 186 900.00	8 057.00
		513	58.39	2 218 820.00	8 174.60
		515	26.5	1 007 000.00	3 710.00
		516	23.9	908 200.00	3 346.00
		517	27.72	1 053 360.00	3 880.80
		523	57.97	2 202 860.00	8 115.80
		525	122.23	2 689 060.00	9 778.40
	D/2	528	57.97	1 970 980.00	6 956.40
		529	34.57	1 175 380.00	4 148.40
		533	14.67	498 780.00	1 760.40
		537	11.74	399 160.00	1 408.80
	D/3	538	58.39	1 985 260.00	7 006.80
		539	57.55	1 956 700.00	6 906.00
		540	57.55	1 956 700.00	6 906.00
		541	58.39	1 985 260.00	7 006.80
	D/4	542	11.74	399 160.00	1 408.80
		543	11.74	399 160.00	1 408.80
		544	58.39	1 985 260.00	7 006.80
		545	57.55	1 956 700.00	6 906.00
	D/5	546	57.55	1 956 700.00	6 906.00
		547	58.39	1 985 260.00	7 006.80

2/5

D/6	547	58.39	1 985 260.00	7 006.80
D/7	548	11.74	399 160.00	1 408.80
D/7	549	24.34	827 560.00	2 920.80
D/7	550	27.00	918 000.00	3 240.00
D/7	551	27.72	942 480.00	3 326.40
D/7	558	23.9	812 600.00	2 868.00
D/7	559	26.5	901 000.00	3 180.00
D/7	560	70.13	2 384 420.00	8 415.60
D/8	561	57.55	1 956 700.00	6 906.00
D/8	562	57.55	1 956 700.00	6 906.00
D/8	563	58.39	1 985 260.00	7 006.80
D/9	565	26.5	901 000.00	3 180.00
D/9	566	23.9	812 600.00	2 868.00
D/9	567	27.72	942 480.00	3 326.40
D/9	568	34.56	1 175 040.00	4 147.20
D/9	569	17.95	538 500.00	1 795.00
D/9	570	19.44	583 200.00	1 944.00
D/9	571	13.15	394 500.00	1 315.00
D/9	572	14.67	440 100.00	1 467.00
D/9	575	24.34	730	

Nature contre société, tel semble avoir été le cas pendant longtemps dans l'histoire de l'humanité. La situation semble se renverser avec les révolutions industrielles, la société comme prenant sa revanche sur la nature. Elle semble se renverser à nouveau avec la crise climatique, la nature comme reprenant ses droits. Dans la cosmologie naturaliste^[1], l'alternance des dominations serait comme la règle.

Par Derguini Arezki

1ère partie

Le retour de la nature, entraîne-t-elle une domination du non humain sur l'humain ? La domination de la société sur la nature est allée avec la domination de la nature dans l'humain, à quoi va-t-on assister avec la crise climatique, la nouvelle révolution technologique et la multiplication des populations inutiles ? C'est dans cette « atmosphère » que trois événements se sont associés dans mon esprit pour retenir mon attention. Le premier me concerne personnellement : j'ai dû subir une enquête de police après que l'on ait subtilisé mon véhicule. Le second concerne le monde : l'Orient veut se protéger de la plateforme Tiktok contre l'espionnage chinois. Le troisième concerne le pays : le président de la République algérienne a qualifié un journaliste d'informateur. Ces trois événements ne me semblaient pas indépendants.

**SOCIÉTÉS DE SOUVERAINETÉ,
ÉTAT CONTRE SOCIÉTÉ.**

Dans l'affaire de la subtilisation du véhicule, l'enquête me concernant devait déterminer si un proche ou moi-même n'étions pas oubliés ou complices, la subtilisation ayant eu lieu en plein jour et sans effraction. Tout s'est passé comme si j'avais confié les clés de la voiture à quelqu'un. Personne ne devait s'en étonner. Ce qui me braqua d'abord et enclencha ma réflexion ensuite, c'est l'affirmation des enquêteurs selon laquelle tout le monde est suspect, moi-même et mes proches. Il leur fallait exclure un scénario, mais la méthode me choqua. Hors de mon entourage, on ne me demanda pas à quel service j'avais pu laisser le véhicule avec ses clés. On me parla de la station de lavage, une seule fois et en passant. On voulait seulement savoir si j'avais oublié mon véhicule quelque part, si des proches avaient pu emprunter les clés. Leur harcèlement me fit sortir de mes gonds. La partie de l'enquête me concernant devait établir si je mentais, par oubli ou intentionnellement, ainsi que les proches qui pouvaient avoir accès aux clés. Je me disais que si j'avais pris une assurance contre le vol, on m'aurait probablement suspecté davantage : on m'aurait accusé de vouloir le beurre et l'argent du beurre. On utilisa ainsi la technique de l'aveu, le chemin le plus court d'une enquête, qui remonte aux sociétés de souveraineté^[2] du Moyen Âge, où les humains et non humains étaient considérés comme les assujettis d'un Souverain et les moyens des enquêteurs pour l'établissement de la preuve qui avait quelque chose à voir avec la confession, n'étaient en rien comparables à ceux d'aujourd'hui. Il fallait extraire la vérité du sujet objet, le suspect ne pouvant avouer de son gré et les faits ne pouvant être fabriqués autrement. Une telle technique persiste, car la police des sociétés postcoloniales n'a pas les moyens du modèle qu'elles ont emprunté, le droit et sa pratique ne pouvant coïncider. Mais elles ne sont pas les seules à se plaindre d'un tel écart, les sociétés dites modernes ne veulent pas consacrer le temps et l'argent nécessaires pour appliquer le droit, dont le principe de présomption d'innocence à toutes les populations. Vérité coloniale et postcoloniale : toutes les populations n'ont pas le

Société contre nature



même statut, il y a les citoyens et les autres. La Grèce antique, modèle archétypal, n'est pas non plus très loin. Une caméra, dispositif de la société de surveillance, avait filmé le lieu de l'infraction. Je demandais à voir le conducteur, peut-être pourrais-je aider à l'identifier. Je pensais pouvoir me remémorer les personnes qui ont pu être en possession des clés, du vendeur, au tâlier à la station de vidange. Les postulats de suspicion générale et d'immixtion possible étant posés, on ne voulut pas que je participe à l'enquête. Ne me concernait que moi-même et mon environnement, je ne pouvais être un agent de l'enquête, juste son objet. On cherchait à établir ou à écarter la preuve de ma complicité probable par la torture psychologique (je craquais et criais : vous voulez me rendre fou !), par l'aveu arraché et non par des faits objectifs. Les postulats étant donnés, la police ramenait sa capacité de travail à ses propres moyens. Écarter la personne concernée de l'enquête, cela s'appelle indépendance de l'enquête. Une telle couleuvre a été avalée par la classe dominante pendant tout le capitalisme. Cela fait partie de l'histoire de sa dépossession.

Voilà ce que je veux relever ici : les enquêteurs refusent de faire participer à l'enquête la société, sans avoir les moyens d'une telle démarche : les pratiques policières ne peuvent pas faire selon le droit d'une part, leurs résultats dissonent avec leur prétention d'autre part. Le combat contre le mal est-il de la seule responsabilité étatique ? Ne faut-il pas encercler les sources du mal, pour le réduire ? Cela ne se passe-t-il pas dans la société ? N'est-ce pas d'abord son affaire, l'appareil répressif n'étant que son outil ? Dans la société traditionnelle, le mal n'était-il pas combattu et contenu par elle-même ? Pourquoi la société moderne, confierait-elle aux seuls appareils de répression la lutte contre le mal ? Pourquoi atomiser la société et combattre le contrôle social au lieu d'en modifier les règles et les procédés ? Faudrait-il assister, comme ce fut le cas ailleurs, à voir une classe regarder les bras croisés un élève assassiner son professeur ?

Il y a une problématique de la différenciation du contrôle social. On passe progressivement du contrôle social, aux disciplines collectives et à la mise en cohérence de ces disciplines collectives par un contrôle social étatique, avant que les données massives (big data) et la puissance de calcul ne permettent d'unifier le champ social pour gérer les comportements sociaux. Le contrôle social étatique qui s'est substitué au contrôle social n'a pas été soutenu par une intégration marchande. Discipline sociale, contrôle social étatique et profilage des comportements ne relevant pas dans une dynamique d'intégration marchande se dissocient.

La société militaire dirigeante postcoloniale issue d'une société faiblement différenciée qui pressentait le besoin d'une nécessaire discipline n'avait pas pour autant la claire conscience de la manière dont la société pouvait se discipliner. Elle ne s'érigera pas en modèle, en noblesse. La quotidianisation du charisme (M. Weber) du chef ne s'objectivera pas dans des institutions disciplinaires. Elle ne proposera pas de discipline à la société, elle importerá les techniques et les institutions disciplinaires développées par les sociétés de classes marchandes. La discipline des corps et des esprits va s'accompagner au travers d'une segmentation de la société et le travail d'une série d'institutions disciplinaires : la caserne, les écoles, les usines, les hôpitaux. Les anciens milieux sociaux devaient être vidés de leurs populations pour devenir la matière des nouvelles institutions. Il se trouvera que cette segmentation de la société et le travail des institutions disciplinaires ne fera pas intégration. La dynamique publique non soutenue par une dynamique marchande ne produira pas d'intégration suffisante. Ordre social et ordre public ne seront pas l'un dans l'autre. L'ordre social postcolonial devint une simple production de l'ordre public : atomisation de la société et appareils de socialisation et de répression sans pouvoir d'intégration marchande. La discipline sociale de l'économie marchande ne fera pas tenir les segments de la société, l'ordre social et l'ordre public, l'un dans l'autre.

**LE TRAVAIL D'INFORMATION
DE LA SOCIÉTÉ SUR ELLE-MÊME
ET SUR LE MONDE**

La police n'avait pas appris que c'est son rapport à la société qui l'informe. Dans le cas de la société de souveraineté, elle préleve l'information que la société produit, mais n'accède pas à celle qu'elle ne libère pas. Le rapport de la police à la population, emprunté à une société marquée par une défiance entre les classes, est un rapport discontinu, d'opposition et d'extrication, de l'information au lieu d'être un rapport continu et d'échanges. La police transporte une information partielle sur l'opération délictueuse que produit la société d'un lieu à un autre dans le but de restituer son processus dans son entier. Mais la société ne s'associe pas pour apporter les pièces manquantes du puzzle de l'opération délictueuse, la police ne peut le reconstituer. Dans une société de classes, la police est obligée d'utiliser des indicateurs qu'ignore la société. Mais dans une société de classes marchandes développées, les pouvoirs publics auxquels elle appartient disposent de journalistes, de scientifiques et de technologies qui les informent eux et leurs appareils de répression et d'incitation.

Entre l'indicateur parapolicier, l'informateur de terrain et le scientifique, il y a juste des différences de situation et de statut. Tous informent de l'état de la société d'un point de vue extérieur.

De manière générale on peut dire que la qualité de l'information dépend de plusieurs facteurs. D'abord du rapport de l'État à la société, selon qu'il est surimposé ou issu d'un processus émergent. Dans le premier cas le rapport est d'incomplétude : l'extraction de l'information est partielle, incomplète au contraire du second cas. Le second facteur est celui du rapport du contrôle social étatique de la société à la discipline sociale. Le rapport d'information est d'incomplétude lorsque le contrôle étatique n'intègre pas la discipline sociale, mais la perturbe ou la combat. Il n'y a pas alors de normes sociales qui instruisent le contrôle social étatique. Le troisième facteur dont dépend la qualité de l'information : les capacités du contrôle social étatique, ses moyens matériels de connaissance et d'intervention. Toutes les sociétés développées ne disposent pas des mêmes moyens de contrôle extérieur. Encore moins les sociétés postcoloniales.

Dans une société organisée, mais sans classes, une police n'aura ni les moyens d'être informée autrement que de manière directe par la société, le contrôle social étatique n'intervenant que dans les interstices du contrôle social non étatique, ni le besoin de séparer ses informateurs de la société, le contrôle social non étatique informant le contrôle social étatique. La seule façon de soustraire les sociétés émergentes de la surveillance et de l'influence des grandes puissances c'est d'accroître la part du contrôle social qui n'est pas à ciel ouvert dans le contrôle social en général : le contrôle social non étatique. Les sociétés post-coloniales tendent à faire l'inverse : accroître le contrôle social étatique au détriment du contrôle social non étatique. Il en résulte du fait de la faiblesse de l'intégration marchande un recours simultané, mais incohérent aux techniques de gouvernement de la société de souveraineté (où tout appartient au souverain) et à la technique du droit, le mélange occasionnant un cafouillage entre les deux types de techniques qui se signalent par un écart entre le droit et sa pratique.

Entre les services de renseignement de la police, le journaliste d'investigation et le chercheur en sciences sociales, tous produisent de l'information sur la société. Chaque information a cependant son client. Il y a un continuum logique et historique entre ces trois formations. Elles résultent de la différenciation du contrôle social. Tous ne travaillent pas dans les mêmes conditions, n'occupent pas la même place et ne possèdent pas les mêmes moyens. Les sociétés complexes marchandes accordent une place et plus de moyens aux indicateurs objectifs, aux journalistes d'investigation et aux chercheurs en sciences sociales. Elles fabriquent beaucoup plus de faits objectifs, les individus laissent beaucoup plus de traces. Elles disposent aujourd'hui d'une technologie de surveillance performante. Les sociétés occidentales sont passées grâce à l'intégration marchande du type de sociétés de souveraineté, au type de sociétés disciplinaires, puis au type de sociétés de contrôle qui s'apparentent aujourd'hui à des sociétés du profilage^[3]. Les sociétés post-coloniales n'ont pas besoin de journalistes d'investigation ni de chercheurs en sciences sociales qui informeront davantage les puissances extérieures que la société sur elle-même. Elles ont besoin de services de renseignement qui devront prendre du poids pour faire face aux services de renseignement étrangers, mais manqueront d'efficacité du fait que le contrôle social non étatique combattu ne suppléera pas celui étatique, le marché s'avérant incapable d'intégrer les individus atomisés par la socialisation étatique. Les sociétés émergentes à la différenciation inachevée, à la structure sociale instable, range tout ce monde de l'information dans celui de la première catégorie : il n'y a que des indicateurs humains et non humains. Leur état ne fait pas encore de place aux journalistes et aux chercheurs indépendants. C'est que l'importation du modèle étatique occidental qui oppose à son fondement les gens d'armes et les gens sans armes, l'État à la société, ont bloqué le processus de différenciation du travail dont celui d'information de la société sur elle-même et sur le monde.

A suivre

L'université face aux attentes de la société

Par Mustapha Benmouna

Dans un monde en pleine mutation, les nouveaux défis engendrés par des avancées scientifiques et technologiques majeures, l'espoir de suivre la cadence et d'acquérir une place confortable viennent de l'université. La course pour le progrès n'est pas répartie d'une façon équitable sur les différentes régions du monde. Elle s'accompagne d'une volonté de domination par celles où le savoir-faire est plus développé et où la production de richesse est forte grâce à la présence d'universités prestigieuses, pionnières dans la recherche et l'innovation. L'université est le garant du progrès et de la stabilité du pays. Sa force réside dans l'élite qu'elle forme et dans son ouverture vers la société. Elle se doit d'être un espace ouvert en interaction forte avec le milieu qui l'entoure, un espace culturel et scientifique utile suscitant la curiosité, le besoin de savoir et d'apprendre. Il s'agit là d'un objectif stratégique majeur qui sert à renforcer le lien et la solidarité entre l'université et la société. Sur ce registre, j'ai sélectionné quelques exemples d'actions que l'université peut entreprendre face aux attentes de la société. Ce qu'elle peut faire en cas de catastrophes naturelles ou simplement pour gérer des risques qui nécessitent un savoir-faire qui lui est propre.

L'université a un rôle à jouer, voire une responsabilité dans la gestion des risques qui peuvent constituer une menace pour la société. Elle peut aider à gérer efficacement certains phénomènes naturels susceptibles de provoquer des dégâts importants, d'abord à titre de solidarité citoyenne, puis dans le cadre de sa mission de formation à travers les compétences et les moyens scientifiques dont elle dispose. Etudier les conditions ayant précédé une activité sismique, la nature et l'ampleur des dégâts après, devraient permettre de développer des scénarios et des matériaux de construction appropriés pour réduire les effets de la catastrophe. De même, maîtriser la propagation de gros feux de forêt nécessite des approches scientifiques assez compliquées tenant compte de nombreux paramètres qui dépendent de la nature du terrain, du climat et d'autres considérations entrant dans le savoir-faire universitaire. On peut citer de nombreux exemples comme le mouvement des sables, la désertification, etc., où l'université peut être grandement utile à la société. Parfois, l'ampleur des catastrophes naturelles est telle que la solidarité internationale est nécessaire, car un Etat seul se trouve dépassé par l'ampleur des dégâts et la rapidité de leur propagation, provoquant de grandes souffrances humaines et pouvant même menacer d'extermination des régions entières. Les instances internationales comme l'Organisation des Nations-Unis (ONU) sont conscientes de ce problème et tentent de sensibiliser la communauté internationale pour susciter plus de solidarité et se préparer aux situations d'urgences par des schémas d'actions rapides et efficaces.

À ce titre, la plateforme de Sendai (Japon) pour la réduction des risques provenant des catastrophes naturelles a été adoptée lors de la conférence de l'ONU tenue en mars 2015 dans cette ville. Cette plateforme met l'accent sur le rôle que doit jouer la communauté académique dans toutes ses composantes et en particulier l'université à travers ses activités pédagogiques et de recherche. L'accent y est mis sur l'importance d'associer les trois composantes qui sont l'université, la société et les décideurs politiques pour gérer les risques majeurs et prévenir le pays des conséquences néfastes des catastrophes naturelles. Dans le même contexte, la gestion des produits chimiques toxiques (usines chimiques, eaux polluées, solvants organiques, laboratoires de chimie et de biologie, stockage des produits chimiques explosifs, inflammables ou toxiques) doit se faire en étroite collaboration avec l'université qui a un savoir-faire particulier dans ce domai-

ne. Il faut un travail pédagogique pour sensibiliser la société sur ces risques et mettre en place les moyens de réaction rapide et efficace en cas d'urgence. La crise sanitaire que nous avons vécue récemment suite à la pandémie Covid-19, montre que l'Algérie comme le reste du monde est exposée à des risques de contamination biologique virulente et imprévisible. Nous prenons conscience, d'une façon brutale, que nous ne devons pas compter uniquement sur la solidarité internationale même si elle est parfois efficace. Il nous faut principalement compter sur nous-mêmes, nos moyens, nos ressources, notre capacité à réagir dans l'urgence en nous appuyant sur l'élan national de solidarité et le gisement de compétences au sein de l'université. Ce destin partagé avec la société peut servir à consolider le lien en s'appuyant sur les moyens modernes de communication. L'université peut servir au mieux la société à travers des exposés simples couvrant toutes ses activités pédagogiques, une présentation accessible à tous des thèmes de recherche dans les différents domaines afin de générer chez le citoyen un niveau élevé de prise de conscience. A titre d'exemple, un musée des sciences et techniques au sein de l'université accessible au public à travers une exposition de photos, de films vidéo et d'affiches explicatives serait d'une grande utilité.

Un autre domaine où l'université peut être utile à la société se rapporte à la protection contre les effets négatifs des radiations ionisantes et la manipulation des isotopes radioactifs qui ne peut être faite que par des personnes spécialement formées. L'utilisation des radiations ionisantes est bien établie dans la détection et le traitement de certaines maladies comme le cancer. La manipulation des éléments radioactifs fait l'objet de règles établies et de contrôle strict par le Commissariat à l'énergie atomique (COMENA). Leur utilisation couvre plusieurs domaines comme le contrôle de la qualité des soudures dans les pipelines et gazoducs, la stérilisation des emballages alimentaires et d'autres besoins à des fins pacifiques. Il y a une autre source de radioactivité à un niveau beaucoup plus élevé, provenant de la fission d'un matériau fissile comme l'uranium ou le plutonium dans un réacteur nucléaire et qui dégage une grande quantité d'énergie pouvant servir à produire de l'électricité. L'Algérie possède deux réacteurs nucléaires (Draria, Alger et Aïn-Oussara) mais ils ne peuvent être utilisés que pour la formation et éventuellement la production de radioisotopes. Ils ne sont pas conçus pour produire de l'électricité. Alors, quels sont les risques pour nous en dehors du contrôle de la circulation et l'utilisation des éléments radioactifs ? Un conflit nucléaire est peu probable, vu l'ampleur des dégâts qui en découleraient pour une grande partie de l'humanité. Les risques provenant d'un accident sont faibles, grâce aux mesures sévères de protection et le faible taux d'utilisation des deux centrales, même si l'information n'est pas disponible sur cet aspect. Les risques peuvent provenir de l'extérieur, par exemple un accident majeur d'une centrale nucléaire dans le bassin méditerranéen ou une fuite accidentelle d'éléments radioactifs. On peut citer sur ce registre les accidents de Fukushima au Japon et de Tchernobyl en Ukraine.

Dans le cas de Fukushima, la réaction efficace et rapide des experts et ingénieurs japonais a permis de circonscrire la zone contaminée sans effets sur les régions avoisinantes même au Japon, tandis que l'accident de Tchernobyl a eu des répercussions importantes sur de nombreux pays en Europe. Il s'agit là d'un risque non négligeable qui nécessite une formation particulière, indispensable à prendre en compte

dans notre stratégie de gestion des risques. L'université algérienne a la première responsabilité dans cette formation à l'instar de beaucoup d'autres universités connues dans le monde. Force est de constater que la formation dans ce domaine est inexistant à l'université de Tlemcen. En fait, à ma connaissance, aucune université en Algérie n'offre un programme complet de formation en génie nucléaire sauf, peut-être, l'université des sciences et techniques Houari Boumediene qui a un programme limité de formation en collaboration avec le COMENA. Cette question doit être considérée sérieusement dans le cadre d'un échange avec les responsables du MESRS.

L'université est une source d'innovation scientifique et technologique et de production de la richesse au service de la société. Elle possède des moyens de formation et des ressources humaines dans de nombreux domaines et à différents niveaux. Son rôle est de les exploiter pour assurer deux missions : i) faire rayonner le savoir et rehausser le prestige du pays dans le monde ; ii) créer un impact fort sur la dynamique de production de la richesse dans le tissu économique et contribuer au bien-être au sein de la société. Il y a donc un défi à inventer les voies et méthodes qui permettent l'accomplissement de ces deux missions dans les meilleures conditions possibles. Le recours aux logiciels de simulation est très courant dans les grandes universités du monde. Des phénomènes physiques complexes, des catastrophes naturelles et d'autres phénomènes peuvent être modélisés théoriquement, ou simulés dans des conditions proches du réel et étudiés dans les détails pour en déduire les actions à mettre en œuvre en cas de nécessité. L'université peut investir massivement dans ce domaine lié à l'intelligence artificielle pour être en phase avec les avancées technologiques actuelles. Les échanges entre le monde du savoir et de l'intelligence, d'un côté, et le monde de production de la richesse, de l'autre, sont la clé du succès d'une société dans sa lutte pour le progrès et le bien-être. Comment peut-on avoir des échanges équilibrés entre ces deux parties, des objectifs communs et rassembler les ressources pour créer et faire fructifier de la richesse ? L'université peut organiser des formations ciblées, de plus ou moins courte durée, des recyclages en permanence selon des schémas arrêtés d'un commun accord avec les partenaires socioéconomiques, dans de nombreux domaines. Cette opération est d'un grand intérêt qu'il faudra réaliser avec attention et rigueur. Les ressources humaines existent, les infrastructures sont disponibles, il suffit de préciser les programmes et leurs modalités d'exécution. Peut-on organiser des opérations de formation pendant les périodes de vacances où les étudiants sont absents et les cités disponibles ?

Endiguer la fuite des cerveaux est une tâche prioritaire pour notre pays qui consacre beaucoup d'efforts aux ressources humaines et à la formation universitaire. L'université a une part de responsabilité dans l'accomplissement de cette tâche. Une bonne conception de la formation et un recours efficace à la diaspora peuvent servir à endiguer la fuite des cerveaux. Il est indéniable que depuis l'indépendance, de grandes possibilités ont été offertes aux bacheliers pour accéder à une formation de haut niveau dans l'enseignement supérieur, ou dans le secteur industriel, à travers les ministères et sociétés nationales. Cependant, de nombreux boursiers à l'étranger choisissent de ne pas retourner au pays à la fin de leurs études, et par conséquent, faussent toutes les prévisions faites pour l'amélioration du niveau de l'enseignement supérieur et le développement économique du pays. La cause principale vient de la

mauvaise conception de la politique de formation et du manque de vision à long terme. En particulier, pendant longtemps, aucune action tangible n'a été prévue pour encourager le retour des diplômés, et peu d'importance a été accordée aux conditions de réinsertion des diplômés et de candidats hautement qualifiés. D'autres considérations peuvent s'ajouter à cette mauvaise préparation du retour pour aggraver la fuite des cerveaux comme, par exemple, le blocage bureaucratique et le long retard dans le traitement des dossiers de recrutement et la régularisation administrative des candidats. Par conséquent, beaucoup d'efforts fournis dans la formation à l'étranger n'ont pas apporté leurs fruits d'une manière suffisante. La fuite de cerveaux a freiné le renouveau espéré de l'économie nationale et le relèvement du niveau de la formation supérieure.

L'importance d'une vision stratégique à long terme est particulièrement soulignée, elle s'impose d'une manière équivalente au niveau national, comme au niveau de chaque grande université comme celle de Tlemcen. Notre système universitaire n'est pas encore suffisamment organisé et prêt pour absorber les grandes compétences formées à l'étranger. Une personnalité scientifique de haut niveau exerce son savoir-faire dans un système rodé, performant, où les résultats de l'effort sont tangibles dans l'immédiat et où il existe une symbiose totale avec le personnel autour. C'est une ambiance encourageante, qui permet d'avancer dans les connaissances, d'être utile par des résultats concrets, en plus des gains matériels qui n'ont aucun rapport avec ceux obtenus en Algérie. Dans ces conditions et sans hésitation, les sacrifices (éloignement de la famille, du climat social, etc.) deviennent faciles et semblent justifiés. Comment peut-on mettre à contribution une personnalité qui a déjà sa situation garantie dans le pays d'accueil mais qui nourrit une forte motivation à se mettre au service de l'Algérie ? La réponse à cette question constitue un défi pour chaque université algérienne.

Le monde traverse actuellement une période de turbulences et d'instabilité avec des conflits meurtriers dans plusieurs régions, ajoutés à des catastrophes naturelles de grandes ampleurs. Si les conflits attisent la haine, les catastrophes naturelles suscitent la compassion et des élans de solidarité même s'ils sont parfois sélectifs et pas tout à fait à la mesure des drames vécus par des populations démunies. Pour survivre, l'être humain a besoin de solidarité venant des forces du bien. Une approche de diplomatie scientifique intégrée dans la stratégie de l'université fait partie de ces forces du bien qui doivent être nourries par tous les moyens et à tous les niveaux.

La société dans toutes ses composantes, en particulier l'université, est interpellée pour trouver les moyens de mitiger les tensions, créer des forums de concertation et de dialogue, initier des projets de coopération. Dans cette contribution consacrée aux attentes de la société vis-à-vis de l'université, on peut dire, pour Tlemcen du moins, qu'une diplomatie scientifique centrée sur les thèmes où elle a acquis une notoriété au niveau national, voire même international, offre une bonne occasion pour rassembler des chercheurs d'horizons différents, promouvoir le dialogue, la concertation et joindre les efforts pour atteindre des objectifs communs. Le patrimoine culturel et l'histoire riche et diversifiée de Tlemcen favorise son rayonnement dans le monde. Les ressources humaines et matérielles existent et permettent de lancer des projets de grande envergure pour peu qu'elles soient exploitées d'une façon optimale.

*Professeur de physique (retraité)

L'économie de la connaissance en Algérie entre savoir et illusion

Par Mohand Tahar Belaroussi *

1ère partie

Le Président de la République et le Gouvernement ont décidé de faire de l'économie de la connaissance et le développement des start-up une des grandes priorités politiques nationales et un instrument de diffusion de la culture de l'entrepreneuriat et d'innovation. Faire de l'accès à la connaissance scientifique et technique, une des conditions de base du progrès économique et social, tel est l'un des principaux enjeux de la politique actuelle pour l'édification d'une Algérie nouvelle.

Cependant, pour construire une véritable économie de la connaissance, l'Algérie doit développer son savoir et son aptitude à produire des connaissances par la recherche, à les diffuser par l'enseignement et la formation supérieures et à les appliquer grâce à l'innovation et à son instrument privilégié, le transfert de technologies.

Il serait par conséquent illusoire de vouloir développer l'économie de la connaissance sans réformes structurelles substantielles, en particulier celles qui seront destinées, faut-il encore une fois le souligner, à faire unir plus étroitement recherche académique et recherche en entreprise. Cette dernière est le lieu d'élection du transfert technologique et d'innovation et est, comme nous l'avons signalé ailleurs, quasiment absente de notre système national de recherche et d'innovation¹.

Suivant cette logique, l'entreprise en tant que locomotive devrait donc incarner un secteur de développement et de croissance par excellence à long terme de l'économie nationale auquel nos universités, nos grandes écoles et nos centres de recherche constitueraient, à l'image d'autres pays développés, une structure d'appui à nos PME, qui en matière de recherche et développement (R&D) sont désarmées.

En un mot, construire une économie de la connaissance est un projet complexe et de grande envergure, basé sur une vision stratégique à long terme, qui requiert un large soutien de la société. Dans le cas de notre pays, il s'agirait plutôt de s'attacher à traduire les grandes orientations politiques et stratégiques de nos plus hautes autorités politiques en actions et programmes concrets dotés de ressources adéquates si l'on veut s'assurer que les rôles respectifs des départements ministériels concernés soient clairement définis en matière de politiques d'innovation afin d'éviter la duplication de structures et de missions en matière d'innovation.

Dans le cadre de cette modeste contribution, nous nous attachons à mettre en lumière les principaux facteurs qui ont donné naissance à une nouvelle économie dite de la "connaissance" en mettant en évidence, toutefois, l'un des principaux leviers d'action en la matière, déjà évoqué dans plusieurs de nos précédentes contributions¹. Ainsi, avant d'entrer dans le vif du sujet, nous devons d'abord clarifier le concept de l'économie de la connaissance ainsi que l'innovation qui constitue sa pierre angulaire et la clé de la réussite dans une économie fondée sur la connaissance. Ensuite, nous décrivons brièvement l'origine et l'évolution du concept au niveau mondial et leur impact sur l'ensemble des secteurs économiques. Enfin, nous présentons une brève description de la politique de l'Algérie en matière de développement d'une économie de la connaissance, suivie d'une conclusion soulignant la nécessité qui s'impose de mettre en place un organe de politique scientifique et technologique, seul à même de permettre de mettre fin aux incohérences des politiques suivies et au manque de coordination constatés de notre système national de recherche et d'innovation.

QU'EST-CE QUE L'ÉCONOMIE DE LA CONNAISSANCE ?

Dans notre monde contemporain de croissance et de progrès technologique, l'économie de la connaissance, telle que nous la percevons et l'appréhendons, repose principalement sur le capital immatériel (secteur des services, conception

«Le développement de l'économie réelle n'a rien à voir avec la science économique. Bien qu'on les enseigne comme s'il s'agissait de mathématiques, les théories économiques néoclassiques (néolibérales) n'ont jamais eu la moindre utilité pratique. L'économie est là pour servir l'homme mais pas pour que l'homme serve l'économie»

Karl Popper (philosophe des sciences, 1902-1994)

«Le plus grand ennemi de la connaissance n'est pas l'ignorance, c'est l'illusion de la connaissance».

Stephen Hawking

du matériel et des logiciels, information, etc.). Selon qu'on l'entend au sens abstrait et concret du terme, elle renvoie, dans sa définition, soit à l'ensemble des activités économiques créant de la valeur et tirant des revenus à partir des ressources infinies que sont la connaissance et le savoir, soit aux effets des activités de recherche et de développement de connaissances nouvelles sur l'économie dans son ensemble et sur la productivité, la création, la croissance et la compétitivité des entreprises et des industries particulières pour lesquelles les objectifs de la R&D sont d'ordre économique, dans la mesure où elle vise à réaliser des économies directes d'énergie, de matériaux, d'espace, de temps, de main-d'œuvre ou de capital³.

En termes clairs et plus explicites, dans une économie de la connaissance, la matière première clé qui assure un avantage compétitif majeur ne se situe plus dans le matériel (énergie, métaux industriels, métaux précieux, denrées agricoles, etc.), mais plutôt dans l'immatériel (l'information, le savoir-faire et la connaissance). Dans ce schéma, le capital-savoir est considéré comme le troisième facteur de production, en plus des deux autres plus traditionnels : travail et capital.

Dans le contexte de l'économie de la connaissance, il convient de rappeler et de souligner que l'innovation technologique consiste, à partir du concept d'une technologie nouvelle, à créer un produit ou un procédé qui fonctionne et l'entrepreneur technique consiste à créer une entreprise rentable fondée sur l'exploitation commerciale d'une innovation technologique. En effet, il ne saurait être question d'exploiter les procédés ou de produits nouveaux qui n'auraient pas fait la preuve de leur rentabilité et de leur fiabilité. Dans de nombreux cas, par exemple, un procédé qui a fait les preuves de sa fiabilité technique se doit être expérimenté en vraie grandeur dans des conditions d'exploitation réelle pour établir sa faisabilité économique : c'est le stade du projet pilote ou projet de démonstration qui représente un passage obligé, soit l'ultime étape ou le stade final dans le processus de développement technologique.

L'ORIGINE ET L'ÉVOLUTION DU CONCEPT DE L'ÉCONOMIE DE LA CONNAISSANCE

L'économie de la connaissance occupe aujourd'hui dans la vie des sociétés modernes une place de plus en plus considérable et centrale. Les connaissances sur lesquelles elle s'appuie se situent en effet dans le prolongement des découvertes fondamentales opérées dans ce domaine dans la première moitié du siècle dernier depuis la construction du premier modèle de l'atome par Niels Bohr en 1913 et la découverte du transistor à l'état solide (matériau semi-conducteur) en 1947 par John Bardeen et Walter Brattain de Bell Laboratories, lequel a remplacé le tube à vide. Et l'on peut dire sans crainte de beaucoup se tromper que cette dernière découverte fut à l'origine des bouleversements économiques, politiques, scientifiques, sociaux et culturels majeurs sans précédent, que nous avons déjà évoqués dans certaines de nos contributions. Ils se situent au niveau des produits : ils reliaient et matérialisent dans des dispositifs extérieurs au corps humain les capacités intellectuelles de l'homme. Cependant, selon certains économistes,

l'économie mondiale dans les années 1990 entrait dans une nouvelle phase de son histoire fondée sur la connaissance de ce qu'on a appelé l'économie de la connaissance. Bien au

bre de circuits élémentaires dans le but de réduire le coût de fabrication de prototypes. L'intérêt du CMP a été mis en évidence aux États-Unis par deux professeurs Carver Mead et Lynn Conway de l'Université de Californie du Sud qui conjointement avec la Société XEROX, ont créé un service baptisé MOSIS (Metal Oxide Semiconductor Implementation Service) qui a démarré dès 1979. Ce service, sous contrôle de DARPA (Defense Advanced Research Projects Agency), est couramment utilisé pour l'enseignement, la recherche et l'innovation. Cette initiative de CMP n'est d'ailleurs que l'un des éléments d'une vaste opération destinée à démythifier la conception de circuits intégrés, plus particulièrement dans le milieu universitaire. Des services similaires ont été lancés dans d'autres régions du monde, comme l'Europe, l'Asie et l'Amérique latine.

Una autre fait encore plus marquant intervenu au cours des années 1980, comme prolongement direct de l'initiative évoquée ci-dessus, est l'apparition des fonderies de silicium et la disponibilité d'outils d'aide à la CAO (Conception Assistée par Ordinateur) très puissants qui ont permis de séparer la conception de circuits intégrés des opérations de traitement de silicium (fonderies) qui peuvent être situées dans un autre pays. Ces fonderies via les services CMP offrent la possibilité de fournir rapidement des petites séries à des prix compatibles avec les solutions traditionnelles. Cette évolution du secteur des semi-conducteurs a conduit à la coexistence de trois modèles : - les sociétés intégrées qui réalisent toutes les étapes de la chaîne de valeurs du secteur : la conception, la fabrication, l'encapsulation, le test, ce sont des compagnies telles que Intel, AMD, STMicroelectronics, Infineon ou Renesas ; - les Fabless, ce sont des sociétés de conception de puces telles que Broadcom, Qualcomm, Nvidia, ATI Technologies ou Xilinx, etc. ; - les fonderies, ce sont des compagnies spécialisées dans la fabrication de puces telles que TSMC, SMIC, AMS, UMC, GlobalFoundries. L'autre modèle connexe qui a émergé dans les années 2000 dans le sillage de cette évolution, dont l'accent est mis sur l'IP (Intellectual Property), c'est les sociétés Design House telles que AnySilicon, HDL Design House, Silicon IP Design House, Scalinx, etc. Il s'agit généralement de start-up qui offrent leur service aux compagnies telles que les Fabless ainsi qu'aux secteurs aussi stratégiques que la défense, le spatial, la santé, les communications, ...

Au cours de ces années, au niveau mondial, on voit le lancement des initiatives et des programmes de R&D axés sur les technologies de l'information et de la communication (TIC) : l'annonce, en 1981, du nouveau programme japonais pour le développement des ordinateurs de la 5^{ème} génération ; l'annonce, en mars 1983, du programme américain d'initiative de défense stratégique ; et au cours de la même année, l'annonce du programme stratégique européen de recherche et de développement en matière de technologies de l'information (ESPRIT). Cette période a également été marquée par l'émergence de nouvelles sources de connaissance et l'élosion de nouvelles structures de R&D en Europe, en Asie et en Amérique latine telles que des cités des sciences, parcs scientifiques ou technopoles fondées sur le principe d'une collaboration étroite entre les entreprises, les universités et les collectivités locales. Ces programmes de R&D s'articulent autour des axes suivants : la microélectronique : la technologie du logiciel ; le traitement avancé de l'information ; et les systèmes bureautiques. Ils ont contribué à l'utilisation progressive et généralisée de la conception et de la production assistée par ordinateur dans plusieurs secteurs industriels et services^{6,7}.

A suivre

*Docteur en microélectronique
Directeur de recherche à la retraite

**Le terme numérique renvoie à la technologie CMOS (Complementary Metal Oxide Semiconductor) utilisée pour la fabrication de puces qui utilisent un langage binaire à l'aide de deux transistors MOS complémentaires

Dérives d'Air Algérie, d'Algérie ferries...

Nécessité d'ouverture du capital marchand de l'Etat au partenariat public-privé

Par Kamel Khelifa*

La création de compagnies aériennes privées, en vue semble-t-il de faire concurrence à Air Algérie, revient périodiquement comme un leitmotiv, depuis des années. En attendant Air Algérie, Algérie Ferries et autres EPE, qui continuent de naviguer à vue, avec parfois des manquements graves, de nature à soulever maintes critiques de leur gestion et aux gestionnaires de subir des sanctions de la hiérarchie... Cependant, on n'a pas apparemment tiré les enseignements de la mauvaise gouvernance de l'entreprise algérienne, héritée du projet "socialiste", des années 70 dont le modèle de gestion ne comportait à l'origine : ni de business plan, produit par le candidat au management ; ni de conseils de supervision ; ni de tableaux de bord, pour les prises de décision de l'actionnariat de l'entreprise, confiées à des mandataires, responsables de la création de valeurs, à partir d'objectifs financiers et physiques à atteindre... De nombreuses entreprises algériennes sont gérées avec une dose d'Etat-patron à la soviétique, un peu de cousinage à l'algérienne, un tantinet d'autoritarisme bureaucratique, etc., où les intérêts particuliers se confondent avec ceux de la collectivité nationale...

DE LA CRÉDIBILITÉ D'AIR ALGÉRIE ET AUTRES ENTREPRISES PUBLIQUES

Pour qu'il y ait concurrence, tel est l'argument avancé pour privatiser Air Algérie, une Cie nationale, placée en position de quasi-monopole local, ne faut-il pas d'abord s'interroger sur l'existence d'un marché réel (en dehors de celui induit par la manne pétrolière) et aussi des règles de concurrence claires et transparentes, entre secteur public et privé ? Même si des réponses efficaces à ces questions existent, sans être envisagées, il nous faudra admettre que nul n'est en mesure de se « frotter » à Air Algérie, dans un pays où le primat politique mine depuis les origines le volet économique, a fortiori lorsqu'il s'agit d'une Cie de prestige, qualifiée autrefois de « vitrine de l'Algérie ».

Air Algérie est décriée, certes, mais elle est toujours bien enracinée dans le système rentier qu'elle incarne à la perfection (gabegie, népotisme, piston à tous les échelons, etc.). On pensait à un moment qu'Air Algérie pouvait se faire hara-kiri avec sa propre sottise, entretenu par moments inconsciemment et souvent les yeux ouverts, par certains employés mal « rabotés », parmi lesquels des énergumènes osent lever la main sur des passagers en toute impunité... La toile grouille des frasques d'Air Algérie, jugée indigne de représenter le pavillon national, régulièrement écorné lors d'escales où son personnel s'offre en spectacle devant les regards hébétés de voyageurs des quatre coins du monde...

Une comédienne, alias « Houria les yeux verts », réalise sur Youtube des sketches caustiques, consacrés au vulgarisme du personnel commercial d'Air Algérie, faisant le buzz à chaque vidéo ; une dérision à vous tordre de rire, sur des sujets qui prêtent malheureusement à pleurer. Voilà une compagnie qui aurait dû, en situation de concurrence véritable et de règles transparentes de commercialité, disparaître il y a une quarantaine d'années déjà (et la Cnan et ses filiales depuis au moins 25 ans), n'étaient les opérations de sauvetage, appelées à tort « restructurations », régulièrement ordonnées, (environ tous les six à sept ans) par les gouvernements successifs, au nom du « prestige du pavillon national ».

ENTREPRISES PUBLIQUES SEMBLABLES À DES ÉLÉPHANTS BLANCS⁽¹⁾

Et au Trésor public de voler au secours d'entreprises, en état de faillite systémique, engendrée par une forme de congénitalité programmatique, dès lors qu'ici, grâce ou à cause de la manne pétro-gazière, la création d'activités obéit à des priorités politiques et sociales, prenant généralement le pas sur la rentabilité économique... Depuis les débuts des années 80, l'Etat algérien ne sait plus quoi faire de ces « éléphants blancs », reçus comme legs du « projet socialiste » des années 70, qui a tourné court.

Alors, on s'emploie à changer les responsables et les dénominations d'entreprises (Société nationale, EPE, Holding, SGP, Fonds de participations et autres filialisations), pensant que de précaires replâtrages, soit autant de pansements sur des plaies purulentes, produiraient les miracles attendus, sans jamais se départir des restes éculés de l'économie administrée. Ainsi, le système remplace-t-il des ouailles du



système par d'autres, sortis du même moule classique, appelés à servir comme autant de fusibles destinés à sauter, avec cependant la certitude, pour le cadre dirigeant (et le ministre l'ayant choisi), de ne rendre aucun compte managérial à la collectivité nationale et de partir libre de tout quitus (terme disparu de notre lexique) !

La « privatisation », que les gouvernements successifs ne désignent pas par son nom, lui préférant la formule soft d'« ouverture au secteur privé » est devenue un serpent de mer, se manifestant sous forme de promesses agréables à entendre, comme autant d'éléments de langage, mais dont l'aboutissement est continuellement différé. Les entreprises publiques, parmi lesquelles Air Algérie, la Cnan, etc., se caractérisent par un paradoxe absurde d'être quasi inutiles à la collectivité nationale, en tant qu'entreprise publique économique : supposée être pourvoyeuse de richesses et régulatrice de marchés, notamment en tirant les prix vers le bas, d'autant qu'il s'agit de marchés à transferts de devises dont bénéficient à parts égales des concurrents étrangers d'Air Algérie, suivant des règles de réciprocité.

Cependant, ces « pachydermes » budgétaires servent quand même à quelque chose : Air Algérie et les autres sociétés de transport public, délivrent des billets à tarifs réduits ou gratuits à discrédition, à des catégories d'Algériens (personnalités du sérail et leurs familles, etc.) ; recrutent une pléthora d'employés (AH environ 10.000 aujourd'hui, dans le cadre d'une gestion de 56 avions desservant 75 destinations ; les besoins de gestion réelle n'excèdent pas, même en faisant du social, 3.000 agents entre sédentaires et navigants ; autrement dit des ratios d'un (1) employé utile sur trois (3) superflus.

PROBLÉMATIQUE DE LA PRIVATISATION D'ACTIVITÉS GÉNÉRATRICES DE DEVISES

La privatisation d'activités économiques, œuvrant à l'international, serait un non-sens si elle n'avait pas pour finalité de générer des devises à l'Etat, dès lors que les dépenses à l'étranger, pour les services à rendre aux différentes activités, se feront en grande partie en dinars convertibles. Parmi ces frais, notons l'achat d'aéronefs, de navires, etc. ; le recours aux bourses étrangères de l'affrètement pour noliser des engins circulants, que ce soit la location au temps ou au voyage de navires, conteneurs, avions, etc. ; outre l'avitaillement : carburants, produits d'entretiens courants et denrées de bouches pour les passagers...

Ces activités de transport de passagers et de fret, à forte intensité de capitaux et d'investissements, ne peuvent générer suffisamment de devises pour équilibrer notre balance devise, tant que notre pays n'a pas, à titre d'exemple, réuni les conditions d'attraktivité du tourisme (pour booster le transport aérien et maritime), en dépit du potentiel tant vanté de ce secteur aux ressources fabuleuses non exploitées. L'Algérie n'a pas non plus amorcé les flux d'exportation nécessaires, à travers des hubs de service et/ou de produits, comme ceci est la tendance générale dans le monde, et dont les pays de la péninsule arabique excellent en matière de services, y compris ceux dont on parle peu, comme la Jordanie. En effet, le royaume hachémite, autrefois désertique, se positionne aujourd'hui, comme hub de Google et autres GAFAM, pour rayonner sur le Machrek et l'Afrique de l'Est, dans la foulée de la création d'une hyper zone économique spé-

ciale, partant du port d'Aqaba et reliant tout le pays, grâce à un chapelet de zones franches intégrées, représentant autant de chaînes valeurs internationales, destinées à se fondre dans les routes de la soie, initiée par la Chine...

En Algérie, les flux de transports (aérien ou maritime) sont charriés majoritairement par le marché algérien par lui-même et pour lui-même, tant en termes de valeurs liées au fret que de la billetterie des passagers algériens, exprimés principalement en dinars non convertibles... Dans ces conditions, quel est l'intérêt de l'Etat algérien d'encourager la création de compagnies aériennes, maritimes privées, si elles ne sont pas en mesure de créer des marchés extérieurs générateurs de devises ? Le risque est même certain de provoquer davantage de sorties de devises dans le vide (tels les tonneaux des Danaïdes), sans compensation par des chiffres d'affaires potentiels, en rapport au moins aux dépenses effectuées en monnaies étrangères. Voilà où réside l'explication du déséquilibre structurel de notre balance des paiements, depuis au moins un demi-siècle.

Par principe, dans le cadre d'un « investissement » lourd, le principal indice de rentabilité économique est certainement le fameux ROI « Return of Investments » d'une société d'un pays donné, pour des activités déterminées. L'investissement véritable (à ne pas confondre avec la dépense en devises fortes pour l'achat d'aéronefs et de navires aux déficits prévisibles, pour récolter finalement des dinars non convertibles), suppose non seulement un retour du placement financier mais aussi la production de plus-values, sans quoi cet acte devient une dépense à la soviétique... Un héritage dont l'Algérie ne s'est pas encore départie, depuis l'économie dirigée, portée uniquement par les recettes pétro-gazières...

ENRICHISSEMENT PAR LA RÉDUCTION DU TRAIN DE VIE DES ORGANISMES PUBLICS

A défaut de créer de la richesse par le truchement d'exportations régulières de biens et de services, évertuons-nous au moins à réduire les dépenses publiques en devises, notamment les rémunérations du personnel algérien employé à l'étranger, dans des activités sans intérêts économiques pour le pays. Il s'agit de centaines de millions d'euros/an, constitués des : salaires des personnels ; location de biens immobiliers et achat de mobiliers, moyens de locomotion ; dotations de représentation et autres frais divers de gestion... A l'ère des réservations de places et d'éditions des billets électroniques, via un simple smartphone, avec quelques arguments peut-on justifier encore l'existence d'agences et représentations d'Air Algérie, d'Algérie ferries, de Sonatrach, etc., dans nombre de villes françaises et ailleurs en Occident, alors qu'il existe des agences de voyages agréées, dont la vocation est de vendre des places, moyennant commissions, sur toutes les compagnies aériennes et maritimes ?

STRATÉGIES D'ÉCONOMIE DES TRANSPORTS ET DU COMMERCE EXTÉRIEUR

En matière d'échanges extérieurs, l'Algérie compte environ 40.000 importateurs (vs 400 « exportateurs » dont beaucoup d'occasionnels), représentant le taux d'importateurs le plus élevé au monde par capita ; à contrario le taux d'exporta-

teurs est le plus faible de la planète... Il faudra inverser le rapport du mode de gestion des activités exportatrices hors hydrocarbures, avec des stratégies appropriées. Voir chez Algec ou à la bibliothèque nationale mon « Guide de l'exportateur et des auxiliaires du commerce extérieur », où est expliqué l'axiome économique suivant : « production nationale + importation = consommation + exportation », équation contraire à la réalité prévalant aujourd'hui en Algérie, ainsi établie : « production nationale (limitée) + importation (parfois inappropriée) = consommation... »

À plan transport, il me plaît de citer, quelques succès story d'armements (suisses, français, danois, chinois, etc.), servant aujourd'hui de cas d'école. S'agissant de la France, pays qu'on connaît le mieux, celui-ci comptait à la fin des années 90 une multitude d'armateurs privés de fret et une Cie publique (CGM). Depuis lors, le gouvernement français ouvrira résolument le capital de CGM, à des entrepreneurs privés, à leur tête le Franco-Libanais Jacques Saadé, patron de CMA (Cie maritime d'affrètement). Dès lors, la France passera de la 33^e position mondiale, occupée dans les années 90, à la 3^e place en matière de trafics conteneuriés, au milieu des années 2000. De cette fusion est né le Groupe CMA/CGM qui absorbera d'autres petits armateurs publics et privés, menacés de faillites, pour faire face à la massification actuelle des transports, entre les mains de gros transporteurs associés dans la gestion de ces géants des mers, transportant des capacités de 20.000 conteneurs, avec des bénéfices de l'ordre de 75 millions d'euros/jour...

Avec ces nouvelles annonces de privatisation des activités de transports (alors qu'il faut privatiser les compagnies publiques) le bâtiment Algérie ne craint-il pas les écueils que le pavillon français a su adroitement éviter ? (Cf., mon interview accordée au quotidien El Watan économique du 07/10/2019).

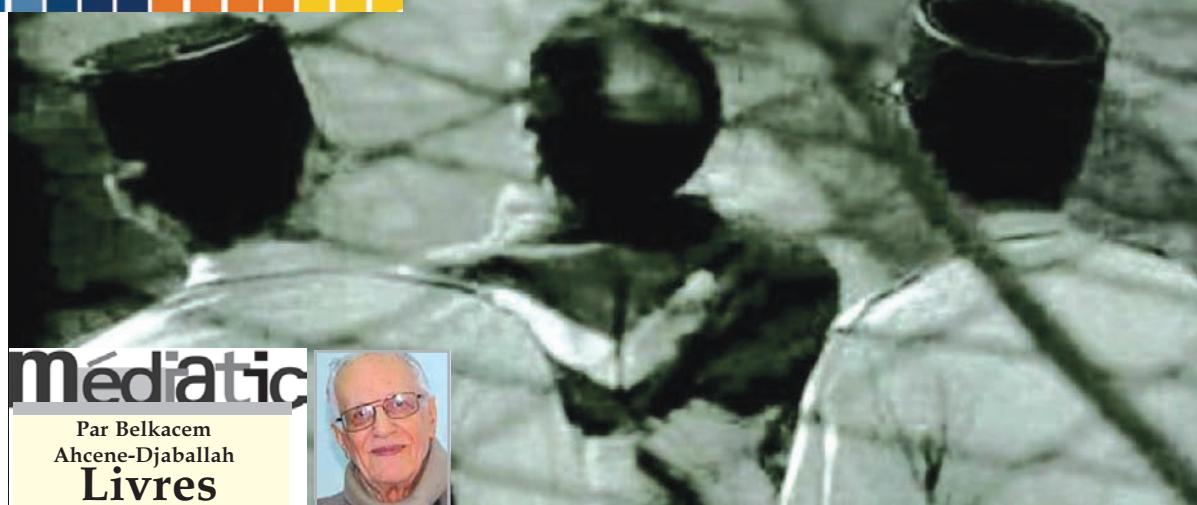
LE QUIRAT, COMME SOLUTION ET MODÈLE DE DÉVELOPPEMENT DES ENTREPRISES

Le Quirat (terme arabe, ayant donné en français, après la renaissance européenne, le mot quirataire) est une forme de prise de participation au capital social, de firmes à créer ou existantes, par exemple celui de la CNAN, Air Algérie, etc., dans le cadre d'un partage d'une part de propriété, par exemple dans un moyen de locomotion (navire, aéronef, etc.), ou de plusieurs en indivision ; lequel bâtiment ou service sera divisé en quirat, en fonction des parts d'actions achetées par chaque associé ou quirataire (souscripteur)... En matière d'ouverture d'activités en Algérie, l'Etat devrait, me semble-t-il, inciter Air Algérie, la Cnan, la Sntf, les ports, etc., dans le sens de l'ouverture, en toute transparence de leur capital social, à tout investisseur qui prendrait des parts dans le fonds de commerce de ces entreprises publiques, dans le cadre de partenariat (public-privé). En sorte que les managers ne seront plus comptables devant un ministre, mais devant l'assemblée des actionnaires (publics et/ou privés), où l'Etat disposerait au moins d'un tiers du portefeuille et par conséquent autant de voix, représentant la minorité de blocage. Cette forme de gestion, permettant à l'Etat d'être présent dans la sphère économique et sociale, aura pour effet de : (1) vendre les 2/3 du capital privé de l'Etat, constituant autant de richesses pour renflouer le Trésor public ; (2) anéantir le piston et ses corollaires le favoritisme, le clientélisme, le douarisme, etc. ; (3) remettre au goût du jour les règles de commercialité et de compétitivité ; (4) tendre à la réduction du gaspillage et déficit d'avions et de navires qui partent ou reviennent à vide ; (5) Le management ne reviendrait qu'à celui qui présenterait aux actionnaires un business plan satisfaisant ; en sorte que les entreprises moribondes ne soient plus secourues par le Fonds national d'investissement dans des dépenses à fonds perdus.

Ceci dit, il n'est pas interdit aux privés de battre pavillon (aérien, maritime, etc.), dont le souscripteur finance son investissement, à ses risques et périls, sur : fonds propres ; levées de fonds sur le marché financier, notamment auprès de la Bourse d'Alger (organisme au chômage technique, faute de marchés encouragés par l'Etat), ou en faisant appel à son banquier, avec des garanties de l'Etat si le projet est jugé solvable et pérenne...

1- éléphant blanc : animal sacré en Inde, comme la vache, qui consomme sans rien produire.

*Auteur essayiste, spécialiste dans les échanges internationaux, les transports et logistique; ancien consultant expert auprès d'organismes internationaux (Onu, UE, etc.).



Médiatic
Par Belkacem
Ahcene-Djaballah
Livres

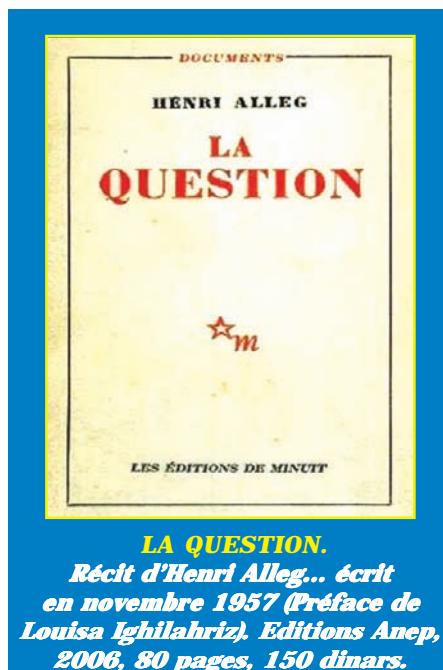


A ZOULIKHA. RECUEIL DE «LETTRES DE PRISON»

commentées par Malika El Korso et d'«images de prison» présentés par Nadira Aklouche-Laggoune. Avant-propos de Souad Inal. Edition Association «Les Amis de Abdelhamid Benzine. Illustration de quatrième de couverture (acrylique sur papier) Maya Benchikh El Fegoun.

Alger 2023, 281 pages, 2.600 dinars

On a déjà eu les «Lettres de prison» d'Ahmed Taleb El Ibrahimi et les «Lettres à Lucette» de Bachir Hadj Ali. Mais, toutes ces correspondances «ne doivent pas nous faire oublier celles des personnes ordinaires dont l'écriture simple, sobre, sans floritures les rendent attachantes».



Sans commentaires, puisque tout y est dit !
Extrait de Wikipédia : «En prison, il écrit ses récits de torture, dissimulant les pages écrites et les transmettant à ses avocats. Sa femme, Gilberte, alors expulsée d'Algérie, reçoit les pages, les tape puis les distribue aux relations littéraires et journalistiques françaises qu'Alleg avait nouées pendant son temps à Alger répu-

tes». On les a lues déjà dans quelques (rares) ouvrages édités en Algérie. Heureusement, «A. Zoulikha» vient combler, à temps, un grand vide, rajoutant une pierre (assez originale et/ou novatrice) à l'écriture de l'Histoire de la guerre de libération nationale. Une guerre qui avait vu presque quatre millions de personnes connaître l'univers carcéral, «pensé, organisé, mis systématiquement et méthodiquement en place par les autorités coloniales»... soit presque 40% de la population de l'époque, déplacés, internés, enfermés... Un «enfermement structurel» parsemé de «points noirs» (dont les sinistres «centres militaires d'internés») qui sont autant de lieux de détention, de torture, d'assassinats à bout portant (Cornaton Michel, 1967). Zoulikha Benzine est arrêtée, une première fois, le 11 novembre 1959, pour ses activités nationalistes... et son frère aîné, Abdelhamid, le journaliste arrêté en novembre 1956, suite à un accrochage avec l'ennemi, est détenu à Lambèse. En liberté provisoire (en juillet 1961) après un «passage» à Barberousse (Serkadjî), elle rejoint le maquis. En octobre 1961, capturée, elle est d'abord incarcérée à la «villa Jaillisse» à Ouled Fayet. Zoulikha («Zouzou») est la petite sœur chérie de Abdelhamid. Et, Foudil le cousin, puis deux de ses frères Hamamou et Hamoud tomberont les armes à la main en martyrs (en 59 et 60). Un échange épistolaire intense, avec ses haltes pour la plupart involontaires, à cause de la censure et les changements de lieux d'internement, va alors s'enclencher. Un total de 175 lettres dont 3 seulement, hélas, de Zoulikha. Auquel il ajoute du courrier

d'avocats, de l'ami Halim Mokdad. Tout un univers d'écrits émouvants avec des mots aux sens multiples, de non-dits, de cris étouffés, d'inquiétudes fraternelles et familiales, d'amitiés éternelles et... toujours d'espoir.

Les Auteures : Malika El Korso, professeur d'Université, historienne / Nadira Aklouche-Laggoune, historienne et critique d'art / Soud Inal fille de Zoulikha Benzine, documentaliste et journaliste.

Sommaire : Avant-propos / Lettres de prison, un apport pour la recherche sur la guerre de libération nationale / Contextualisation (et reproduction de lettres) / Des camps et des prisons (et reproduction de lettres) / Les avocats de Zoulikha Benzine (et reproduction de lettres) / Une histoire de la Révolution construite sans les femmes / Conclusion / Images de prison, images de survie / Reproduction de dessins de détenus.

Extraits : «Recevoir une lettre en prison, c'est comme un rayon de soleil qui inonde le cœur de bonheur après une journée de cafard. C'est le lien ombilical qui entretient en vie ceux qui risquent de la perdre à tout moment. Les lettres sont plus importantes que les visites hebdomadaires ou le couffin attendu avec impatience» (Malika El Korso, p 41), «Alors que leur participation à la lutte de libération a été et est encore une référence de légitimité, elles (les femmes) demeurent les grandes absentes dans l'Historiographie, victimes d'une histoire tournée exclusivement vers le politique et l'événement» (Malika El Korso, p 229), «La pratique d'une activité dans

l'intention de création artistique, en particulier lorsqu'elle relève d'un engagement délibéré, a toujours eu l'effet d'une action puissante contre le désarroi pour aboutir à un objectif positif : la reconquête de son humanité, de sa dignité, la croyance en ses capacités, pour se sentir vivant et se reconstruire en créant» (Nadira Aklouche -Laggoune, p 251).

Avis Un très bel ouvrage qui a «historisé» un fait (et un document, la «lettre de prison») en apparence banal. Et, qui nous (vous) (re-)plonge pleinement dans l'univers de guerre et l'atmosphère carcérale émouvants, tragiques et douloureux. Par les douleurs écrasées mais non décrites. Par ce que l'on sait (on ne sait pas encore tout !) de la guerre et de la répression coloniale. Ames sensibles, n'oubliez pas vos mouchoirs et contenez vos colères à l'encontre des tortionnaires !

Citations : «Les lettres sont un dialogue épistolaire. A force de travailler dessus, elles s'écoulent. On finit par entendre et reconnaître les voix des unes et des autres. Leur langage devient familier et c'est ce qui donne vie à ces lettres heureusement libérées des tiroirs où elles attendaient depuis soixante ans» (Malika El Korso, p 44), «Pour le détenu, écrire est vital, c'est une forme de liberté» (Malika El Korso, p 48), «L'avocat n'est pas seulement un défenseur mais aussi un porteur de bonnes nouvelles, le souffle vivant de l'extérieur» (Malika El Korso, p 209), «En rangeant les armes en 1962, on a mis les femmes au placard» (Malika El Korso, citant Zhor Zerari, p 234)

ti communiste algérien comme lui, arrêté la veille et qui sera torturé à mort. Il est séquestré un mois à El-Biar, où il est torturé

Extraits : «On tortura jusqu'à l'aube, ou presque. Au travers de la cloison, j'entendais les hurlements et les plaintes, étouffés sous le baillon, les jurons et les coups. Je suis bientôt que ce n'était pas une nuit exceptionnelle, mais la routine de la maison» (p 48), «Je vécus ainsi, un mois durant, avec la pensée toujours présente de la mort toute proche. Pour le soir, pour le lendemain à l'aube. Mon sommeil était encore troublé par des cauchemars et des secousses nerveuses qui me réveillaient en sursaut» (p 77)

Avis En peu de pages, et à travers le récit des douleurs physiques et psychologiques subies sous la torture en actes barbares sur des combattants de la liberté, toute l'histoire d'une occupation raciste, sanguinaire, ne respectant ni l'être humain, et encore moins ses droits les plus élémentaires. L'horreur coloniale, la barbarie colonialiste dans toutes ses acceptations !

Citations : «Merci, Alleg, d'avoir donné la parole à mes plaies» (Louisa Ighilahriz. Préface, p 9) «Ce centre de tri n'était pas seulement un lieu de tortures pour les Algériens, mais une école de perversion pour les jeunes Français» (p 64)

PRISONS ET BARBARIE COLONIALES : CRIS ET ÉCRITS

Des mesures pour l'évacuation des commerçants situés au rez-de-chaussée

Démolition de l'immeuble endommagé et le bâtiment mitoyen à Plateau

Une opération de démolition de l'immeuble touché par l'effondrement qui s'est produit dimanche au niveau du secteur urbain Sidi El Bachir ex-Plateau Saint Michel a été lancée hier, a indiqué un communiqué de la direction du logement de la wilaya d'Oran.

J.Boukraa

Afin de prévenir tout autre danger imminent, les autorités locales ont décidé de démolir complètement le bâtiment endommagé ainsi que le bâtiment voisin. Les travaux de démolition ont débuté hier, avec une équipe de professionnels en charge de l'opération. Il s'agit d'un travail minutieux qui doit être effectué avec précaution pour éviter tout autre dommage.

Il est important de noter que les commerces situés au rez-de-chaussée du bâtiment ont été sommés d'évacuer les lieux immédiatement pour des raisons de sécurité selon la même source. Les autorités locales ont prévenu les propriétaires de ces locaux et ont mis en place des mesures pour faciliter leur évacuation. Cette opération de démolition est une mesure de précaution importante pour la sécurité des immeubles avoisinants et des passants.

Pour rappel, en début d'après-midi de dimanche, une quinzaine de familles a échappé de justesse à la mort après l'effondrement de l'immeuble dans lequel elles résidaient dans le quartier de Sidi El Bachir, ex-Plateau Saint Michel. L'accident, qui a causé des dégâts matériels importants, a également fait trois blessés, dont une femme et deux enfants. Les familles sinistrées à l'issue de l'effondrement



ont été relogées hier tôt dans la matinée dans des logements au niveau du pôle urbain de Oued Tlélat. Le wali d'Oran qui incombe la responsabilité de l'effondrement au promoteur qui avait acheté un immeuble mitoyen et la démolit avant d'effectuer des travaux d'excavation sur une profondeur de plusieurs mètres, sans entamer la construction des fondations, a indiqué qu'une enquête sur le permis de construire et de démolir de ce projet a été lancée. Aussi dans l'optique d'éviter de pareil drame, M. Sayoud a indiqué que tous les chantiers qui posent un quelconque problème seront fermés.

Les mesures consistent au comblement de toutes les excavations des

chantiers et le remettre en l'état initial. Il s'agit des excavations parsemées au sein du tissu urbain et surtout celles se trouvant dans les quartiers à forte densité de vieux bâtis ou menaçant ruine. Des enquêtes approfondies sur les permis de construire et de démolition seront lancées et la loi sera strictement appliquée, a-t-il précisé. Le premier responsable de l'exécutif a souligné que des correspondances écrites ont été adressées dans le passé aux maires et aux responsables pour prendre les mesures nécessaires et être vigilants dans la délivrance des permis de démolir et de construire et notamment dans les quartiers connus par le vieux tissu urbain.

Répartis sur les quartiers du vieil Oran

Plus de 600 immeubles en ruine toujours occupés par des familles

D.B.

Plus de 600 immeubles toujours occupés par des familles menacent ruine, selon un dernier recensement des services techniques de la wilaya, a-t-on appris hier de sources proches de la wilaya. Il s'agit d'anciennes bâties classées rouge qui menacent de s'effondrer à tout moment. Ces immeubles sont répartis sur plusieurs quartiers d'Oran, notamment à Sidi El Houari, Haï Derb, le centre-ville, St Eugène, Gambetta... Selon nos sources, un rapport détaillé sur la situation de ces immeubles a été présenté au wali d'Oran. En parallèle, plusieurs immeubles datant de l'ère coloniale ont été démolis ces dix dernières années. N'ayant pas été pris en charge depuis plusieurs décennies et n'ayant subi aucune opération de réhabilitation, de nombreux immeubles datant de l'ère coloniale, situés dans les quartiers populaires, ont été démolis après le relogement des familles.

Avec leur disparition du paysage urbain de la ville, c'est un pan de l'histoire d'Oran qui disparaît. C'est surtout les quartiers historiques à l'image de Haï Derb ou Sidi El Houari qui ont fait les frais d'un laisser-aller et d'un laxisme des services concernés. Selon nos sources, près d'une centaine d'immeubles ont été démolis au niveau du quartier de Sidi El Houari et une vingtaine d'autres au quartier de Haï Derb durant la dernière décennie. Chaque année, le quartier mythique de Sidi El Houari perd un pan de son histoire, avec la démolition ou l'effondrement de

nouveaux immeubles au style architectural reconnu. Situé à l'ouest de la ville, ce véritable musée à ciel ouvert risque aujourd'hui de disparaître, emportant avec lui l'histoire millénaire d'Oran. Selon nos interlocuteurs, depuis 2008, près d'une centaine d'immeubles ont été démolis. Une grande partie de ces immeubles revêtait un cachet architectural historique. Ces démolitions interviennent à l'issue des opérations de relogement des familles qui ont atteint près de 2.000 familles. Nos sources indiquent qu'outre les démolitions, une centaine d'autres immeubles ont été emmurés pour éviter leur squat et constituent un véritable danger pour les riverains au vu de leur dégradation très avancée. Au lieu et place de certains immeubles rasés, l'on constate que d'autres habitations ont été érigées, sans prendre en considération l'aspect historique du quartier qui risque de connaître le même sort que d'autres sites comme Bab El Hamra ou Maria qui ont été rasés suite aux opérations de relogement. Malgré la dernière décision de classer le quartier comme secteur protégé, et malgré les efforts incessants de l'Association Santé Sidi El Houari et d'autres associations, ce quartier mythique meurt à petit feu. Il faut toutefois signaler qu'en parallèle aux démolitions, nos interlocuteurs indiquent que les services de la wilaya ont décidé de restaurer 24 immeubles sur un total de 66 immeubles vétustes au quartier Sidi El Houari et ce, après le relogement de leurs occupants au nouveau pôle urbain

Palais des expositions à Medina Djedida

La foire de Chaâbane attire les citoyens

J.Boukraa

La foire de Chaâbane a été ouverte il y a quelques jours au Palais des expositions à Medina Djedida en préparation du mois de Ramadhan. Cette foire a connu l'afflux de nombreux commerçants venus vendre une variété de produits alimentaires et autres. Les citoyens se sont montrés très intéressés et satisfaits de cette initiative. Cette manifestation est organisée par l'Entreprise des manifestations économiques et commerciales et s'étalera jusqu'à la fin du mois de Chaâbane. L'annonce d'une foire pour Chaâbane semble en réjouir plus d'un puisque celle-ci permet à bon nombre de ménages de faire de bonnes affaires. D'autre part le «souk errahma» reviendra le mois de Ramadhan prochain au niveau d'une vingtaine de sites à Oran avec des ventes directes producteur-consommateur de produits divers allant des fruits et légumes aux viandes rouges et blanches, a-t-on appris de la direction du commerce de la wilaya d'Oran. L'objectif est la promotion de la production nationale et aussi d'alléger le fardeau sur les citoyens qui font face à de grandes dépenses durant le mois sacré, ainsi que pour les fêtes de l'Aïd El Fitr.

CHU d'Oran

La 23ème journée du registre du cancer le 25 mai prochain

Le service d'épidémiologie et de médecine préventive au CHU Dr Benzerdjeb d'Oran organisera le 25 mai prochain la 23ème journée du registre du cancer d'Oran, a-t-on appris auprès de la cellule de communication de cet établissement de santé.

Cette 23ème édition, organisée en collaboration avec la faculté de médecine d'Oran, portera sur le thème «Les cancers colorectaux: épidémiologie, diagnostique, thématique et prévention», a-t-on précisé de même source.

Cette rencontre sera une occasion pour présenter les derniers résultats du registre du cancer d'Oran, a-t-on expliqué, ajoutant que le choix de la thématique a été fait par rapport à l'importance des cas des cancers colorectaux.

Centre-ville

Sept individus arrêtés lors d'une opération de police

K.Assia

Sept individus ont été arrêtés lors d'une opération de police lancée, avant-hier, par les services de la 8ème sûreté urbaine en collaboration avec les éléments de la police judiciaire de la sûreté d'Oran dans plusieurs quartiers du centre-ville. Dans ce registre, 20 individus ont été interpellés et soumis à un examen de situation et 7 d'entre eux

dont quatre sont recherchés dans plusieurs affaires de détention et commercialisation de stupéfiants et port d'armes prohibées ont été arrêtés. Les trois autres ont été appréhendés en possession de quantités de kif traité. Toujours dans le cadre du renforcement de la sécurité urbaine, six motos ont été mises en fourrière pour diverses infractions. Les policiers ont saisi une arme blanche.

ILS NOUS ONT QUITTES... HIER

CHERGUI LAKHDAR Neama, 71 ans
EL MESTARI Aïcha, 77 ans, Rue des Martyrs
BOUCHEKIF Rekaïa, 88 ans, Laurier Rose
GUERI Mouafak, 69 ans, Planteurs

Horaires des prières pour Oran et ses environs

23 chaâbane 1444

El Fedjr 05h51	Dohr 13h12	Assar 16h37	Maghreb 19h14	Icha 20h32
-------------------	---------------	----------------	------------------	---------------



TLEMCEN

Un dilemme pour les diabétiques

Khaled Boumediene

Une personne diabétique peut-elle observer le jeûne pendant le ramadhan ? Quels en sont les risques encourus ? Ce sont, entre autres, deux questions principales qui vont être abordées lors de la journée d'information et de sensibilisation organisée aujourd'hui par l'association des diabétiques «Mahmoud Brahimi» à la bibliothèque du CHU de Tlemcen et ce, en collaboration avec les services de la santé et de la population (DSP), de la CNAS et des affaires religieuses. Pourquoi cette journée ? Fethi Brahimi, président de cette association des diabétiques qui compte environ 3.500 malades diabétiques adhérents, explique que «cette journée a pour objectif de sensibiliser, d'informer et de mobiliser le grand public sur la maladie du diabète, à l'approche du ramadhan. A ce titre, plusieurs thématiques portent sur la pratique ou non du jeûne par les personnes atteintes de diabète, l'hypoglycémie, la déshydratation, l'aggravation d'une insuffisance rénale ou cardiaque et la décompensation du diabète. Bien que la grande majorité des diabétiques soit dispensée du jeûne et malgré les conseils médicaux, de nombreux diabétiques tiennent à jeûner. Il importe de rappeler que le jeûne du mois de ramadhan demeure une épreuve qui peut faire courir des risques majeurs aux personnes atteintes de diabète». Selon un imam de la mosquée de Tlemcen, la décision médicale d'autoriser le jeûne du ramadhan de-



Ph.: Arch.

meure personnalisée et tient compte de l'état de santé du patient, de son âge, du type de traitement médicamenteux, de la qualité de l'équilibre du diabète, de la qualité du suivi et de l'absence de complications diabétiques.

Fethi Brahimi a, par ailleurs, précisé que «les spécialistes vont prodiguer à cette occasion des conseils aux diabétiques». Et d'expliquer : «dans le cas du diabétique de type 1 qui nécessite le recours à l'insuline dès l'annonce du diabète, les diabétiques ne doivent pas jeûner. L'instaurer de l'auto surveillance glycémique pluriquotidienne qui permet de dissuader aisément le diabétique de jeûner si le patient insiste malgré l'avavis médical. Dans le cas du diabète de type 2, il est fortement déconseillé au diabétique de

jeûner notamment devant la présence de complications diabétiques rénales, oculaires, neurologiques, cardiaques ou devant une maladie du foie. Les personnes mal équilibrées, âgées ou qui viennent de subir une intervention chirurgicale sont également dispensées du jeûne. De même, la grossesse chez la femme diabétique qui constitue une contre-indication au jeûne sera expliquée aux femmes diabétiques lors cette conférence-débat». A noter que l'association «Mahmoud Brahimi» a distribué en 2022 près de 800.000 comprimés, 200.000 doses d'insuline ainsi que 750.000 médicaments de différents types. Elle a organisé environ 35 excursions à travers des stations thermales et sites touristiques, sans compter les journées de sensibilisation organisées.

MASCARA

50 demandes de brevets d'invention enregistrées à l'Université

Pas moins de 50 demandes de brevets d'invention d'étudiants de l'Université "Mustapha Stambouli" de Mascara ont été récemment enregistrées, selon le directeur de la maison de l'entrepreneuriat de l'Université.

Pr Mohamed Kerbouche a indiqué, dans une allocution prononcée lors d'une journée d'études sur "le rôle des startups dans le développement de l'économie nationale et du développement économique", que 50 demandes de brevet ont été enregistrées à l'Institut national algérien de la propriété industrielle (INAPI) pour les étudiants de l'Université de Mascara porteurs de projets innovants.

Il a souligné que cette opération entre dans le cadre de l'accord de coopération signé entre l'université de Mascara et l'INAPI qui vise essentiellement à protéger la propriété intellectuelle et les innovations.

Le même intervenant a assuré que

la maison de l'entrepreneuriat de l'Université de Mascara a contribué l'année écoulée à la formation de 437 étudiants dans le domaine de la création de startups.

Pour sa part, le directeur de l'incubateur de l'Université, Pr Abdennour Belmimoun, a indiqué que sa structure s'est lancée, dernièrement de concert avec l'Université de Mascara et la maison de l'entrepreneuriat, dans la concrétisation d'un programme de formation spécial destiné aux étudiants qui sont sur le point d'obtenir un diplôme, ayant des attestations de brevet et porteurs d'idées pour la création de startups.

Il a ajouté que ce programme comprend l'organisation des sessions de formation qui se poursuivront jusqu'à la fin de l'année universitaire en cours sur la manière de créer des startups, l'ingénierie et l'utilisation des technologies modernes pour concrétiser des

projets. Le wali de Mascara, Ammar Rouabhi, a mis en avant, dans une allocution lors cette rencontre, le souci des autorités de la wilaya d'accompagner l'Université de Mascara dans ses efforts visant à soutenir et à encourager les futurs étudiants en fin d'études à créer des startups, affirmant que les autorités de wilaya sont disponibles pour recevoir toutes les suggestions et idées de l'Université en matière de promotion de startups.

La journée d'études a été organisée à l'initiative de l'Assemblée populaire de wilaya, en coordination avec le bureau de wilaya de l'Organisation nationale de la jeunesse, de l'emploi et des startups, en présence des collectivités locales, des responsables des dispositifs d'aide à l'emploi et d'agences bancaires, d'enseignants universitaires et d'étudiants porteurs de projets de création de startups.

TIARET

Le livre fait toujours recette malgré sa cherté

El-Houari Dilmi

La nourriture de l'esprit est à l'honneur dans la capitale du Sersou, à l'occasion de l'organisation du salon du livre qui s'est ouvert dimanche et s'est poursuivi jusqu'à mercredi. Organisé à l'initiative de l'école des langues étrangères «ISTYA» en collaboration avec la page Facebook «Tiaret Livresque», le salon a vu la participation de plusieurs auteurs locaux, à l'image de Tires Nadjet, Djilali

Benbrahim, Abdelkader Belarbi ou encore Asnoune Boudali et son livre remarqué «Tiaret, des lieux et des hommes». Modérés par des professeurs d'université à l'image du Dr Mostafaoui et Dr Mokhtari Fatima, des cafés littéraires ont été organisés sous différents thèmes comme le courage, la peur ou les blessures de l'âme. Des ventes-dédicaces ont également été organisées, en plus de rencontres spontanées avec des lecteurs venus prendre connaissance des nouveautés

CHLEF

La cimenterie veut exporter 2 millions de tonnes de clinker

La cimenterie de relevant du Groupe industriel du ciment algérien (GICA) a exporté, depuis le début de l'année courante, près de 350.000 tonnes de clinker, selon le président-directeur général de GICA.

En marge de la cinquième édition du Salon international de l'industrie, de la construction, de l'énergie et de l'exportation (Oran Invest Expo), dont les activités se poursuivent au Centre des conventions "Mohamed Benahmed" à Oran, Kada Dinar a souligné que cette quantité de clinker a été exportée vers les pays d'Europe, d'Afrique et d'Amérique latine à partir des deux ports de Ténès (Chlef) et d'Oran.

La cimenterie de Chlef ambitionne cette année d'exporter 2 millions de tonnes de ce produit vers plusieurs pays européens,

africains et d'Amérique latine, a ajouté le même responsable, rappelant qu'en courant de l'année écoulée, 1.500.000 tonnes de clinker ont été exportées.

"Le marché national est saturé et nous espérons cette année exporter une plus grande quantité possible de clinker et de ciment", a-t-il déclaré.

Par ailleurs, la Cimenterie aspire, cette année, exporter 1 million de tonnes de ciment vers les pays européens et africains, a encore annoncé M. Dinar qui a signalé que son entreprise est prête à exporter du ciment vers la Turquie et la Syrie après le violent tremblement de terre qui a frappé les deux pays récemment. La cimenterie de Chlef du GICA dispose de trois lignes de production de ciment d'une capacité totale de 4.200.000 tonnes par an, en plus du clinker.

Une journée particulière à la maison de la culture

Abbad Miloud

A l'occasion de la célébration de la journée nationale de la personne handicapée, la direction de l'action sociale (DAS), en collaboration avec des entreprises spécialisées et d'associations, a organisé une journée particulière à la maison de la culture. Les diverses activités ont débuté le matin et se sont poursuivies l'après-midi. Dans la matinée, le wali s'est rendu à la maison de la culture où il a visité une exposition de travaux manuels, réalisés par des associations ainsi que des personnes aux besoins spécifiques. La population des personnes aux besoins spécifiques dans la wilaya s'élève à 32.253 (11.367 handi-

capés moteurs, 11.897 handicapés mentaux, 2.963 sourds-muets, 2.149 aveugles et 3.877 polyhandicapés). Pour 9.550 personnes aux besoins spécifiques, la direction de l'action sociale alloue une pension de 10.000 DA par mois en plus de l'assurance sociale. D'autre part, 613 enfants sont pris en charge dans les entreprises spécialisées.

Il existe également 57 classes

spécialisées réparties à travers

plusieurs communes de la wilaya

à l'image de Chlef, Chettia, Ze-

boudja, El Marsa, Ouled Ben Abdellah, qui accueillent 485 en-

fants. Plus de 79 enseignants sont

mobilisés pour assurer un ensei-

gnement spécialisé des enfants

ainsi qu'une bonne prise en charge

psychologique et éducative.

MOSTAGANEM

Plus de 127.000 personnes bénéficient de prothèses

Plus de 127.000 personnes aux besoins spécifiques ont bénéficié de diverses prothèses l'an dernier, a annoncé mardi à Mostaganem, le directeur général de l'Office national d'Appareillage et Accessoires pour Personnes Handicapées (ONAAHP), Mohamed Moudi. "L'ONAAHP a procédé en 2022 à la distribution de 127.621 prothèses et appareillages de différentes sortes, à l'instar des prothèses, chaussures orthopédiques et béquilles et autres accessoires", a-t-il déclaré.

En marge d'une exposition des appareillages orthopédiques et aides techniques pour personnes aux besoins spécifiques, organisée à la maison de la culture "Ould Abderrahmane Kaki" à l'occasion de la journée nationale des handicapés.

En ce qui concerne les aides techniques aux personnes handicapées moteurs, le même responsable a indiqué que l'ONAAHP a réalisé des résultats positifs au début de l'année 2019, notamment avec le lancement de plusieurs nouveaux projets dont celui de la fabrication loca-

le de fauteuils roulants manuels et électriques, qui entreront en service au cours du deuxième semestre 2023. De même qu'il a procédé, durant l'année écoulée, à la distribution 14.143 aides techniques pour personnes handicapées moteurs (fauteuils roulants manuels et électriques), 12.390 aides techniques pour personnes malentendantes (prothèses auditives) et plus de 1.600.000 aides techniques médicales (poches médicales).

La même source a fait savoir que les autorités de la wilaya de Mostaganem ont accordé à l'ONAAHP, un nouvel espace pour ouvrir un grand centre au niveau de la wilaya afin d'améliorer la qualité de services de l'établissement actuel et faciliter l'utilisation des appareillages orthopédiques et accessoires dont ont bénéficié environ 1.552 personnes en 2022. En marge de cette cérémonie, il a été procédé à la remise de deux motocyclettes adaptées aux personnes handicapées et 11 fauteuils roulants dont 6 pour les enfants atteints de paralysie cérébrale.

COMMUNICATION

APPARTEMENTS

■ Echange appart F4, 107 m², Constantine, Saint Jean, contre appart similaire à Oran, étude toute proposition Tél : 0782.54.30.76

■ Loue 2 apparts gd standing à Oran la Lofa, le 1^{er} à droite 3 gdes pièces et gd hall, cuis, SDB, WC, balcons, placards, toutes commodités, le 2^{er} à gauche 3 gdes pièces + cuis + SDB + WC + cour – Tél : 0661.31.68.44

■ Donne en location bureau F4, 1^{er} et sur gde avenue C/V d'Oran – vends F4, 1^{er} étage situé à Michelet , px intéressant – Tél : 0790.13.89.12

■ Vends F4 RDC superficie 80,72 m² propre et aménagé acté à Hassi Bounif (Bir El Djir) logement FNPOS près de la station d'essence prix offert 700 U – prix de vente 800 U – Tél : 0776.60.16.84

■ Vends F3 cuisine, SDB, WC, couloir, grand balcon, couloir, sup 60 m² sis au centre ville d'Oran, cité Mouloud Feraoun L7 – Tél : 0561.08.25.07

■ Tlemcen : avis aux promoteurs : vend avec acte notarié et livret foncier, terrain 838 m², où est construit une maison magasins et grand garage, situé sur grand boulevard, centre-ville Tlemcen – Tél : 0552.19.18.07. Intermédiaire s'abstenir

■ A vendre lot de terrain 133 m², 2 façades à Fedden SEBAA Tlemcen – Tél : 0698.93.88.23

■ Vente d'un terrain de 2.000 m², bien situé à la zone des sièges USTO-Oran, avec 3 façades. Nous contacter : 0560.08.64.95

LOCAUX

■ Particulier met en vente ou location un local de 37 m² avec 2 rideaux électriques + sanitaires + 380 V à Saint-Eugène/Oran à proximité CNEP et RTA – 0661.14.94.57

■ Location local commercial 20 m² + location garage capacité 2 voitures ou stockage + location grand T2 + Vds villa R+1, 221 m² composée de 3 apparts + gd garage local commercial – Tél : 0796.04.80.67

■ Vente hôtel vue sur mer situé à Corales Plage – Oran – Nous contacter : 0560.08.64.95

AVIS DE DÉCÈS

Les familles BRAHIM TAZI, BENARBIA GUELLATI, KHIAIT et BOUALLA ont l'immense douleur de vous annoncer le décès de leur mère, tante, grand-mère Mme BENARBIA Saleha survenu le 14/03/2023. L'enterrement a eu lieu le 15/03/2023 au cimetière d'Ain Beida. Domicile mortuaire : Rue Point du Jour côté nouvelle mosquée.

إنا لله وإنا إليه راجعون

VILLAS

■ A vendre belle villa 340 m², façade 17m actée, + L/F R+1 à Oran Point du Jour – tél : 0558.82.01.50

■ Vends maison en construction 250 m² R+1, composée de 2 appartements 140 m² chacun, jardin, garage 2v, béton fini 100%, RDC fini 90%, route goudronnée, à Fleurus lots 510 à 17km d'Oran, eau, gaz, électricité, acte, LF, PC – Tél : 0552.39.06.70 – 0771.83.32.35

■ A vendre maison de maître centre-ville Miramar R+1, RDC : 4 pièces + cour + étage : 4 pièces + SDB + terrasse – Tél : 0773.30.74.91

■ Donne en location superbe villa à Trouville – quartier résidentiel de 5P, sal, jardin, puits, garage et terrasse, partiellement meublé pour sté ou particulier en famille – agimobahria – Ain el-Turck – 0774.01.89.57

■ A vendre deux (02) cabanons actés, 1^{er} sup 83 m² deux pièces, cuisine, sdb, wc, 2 petites cours, à 50 m de la plage Coralès - 2^{er} sup 100 m² deux pièces, 1 puits, cuisine, douche, WC, à 50m de la plage Coralès – Tél : 0552.95.49.19

■ A louer belle villa avec piscine, grand confort avec toutes les commodités sécurité, internet, télévision... pour le mois de ramadan pour famille honorable située sur corniche oranaise – tél : 0542.58.37.52 – 0797.61.34.30

TERRAINS

■ Tlemcen : avis aux promoteurs : vend avec acte notarié et livret foncier, terrain 838 m², où est construit une maison magasins et grand garage, situé sur grand boulevard, centre-ville Tlemcen – Tél : 0552.19.18.07. Intermédiaire s'abstenir

ECOLE EL-HOURIA

Avis de perte

Mme Khireddine Nadjet, directrice de l'Ecole El-Houria sise au 12 rue de Mostaganem - Oran décline toute sa responsabilité à l'utilisation frauduleuse de son cachet humide rond portant : - Ecole El-Houria - Agrée par l'Etat - 12 Rue de Mostaganem - Tél : 041.41.47.98 - Mob : 0770.81.45.47 Suite à une perte depuis 30 juin 2022.

AOA

AOA Spa
Capital Social : 50 000 000 000 DA,
Registre du commerce : N° 31/00-0110058 B08
Siège social : Hai TAFNA, n°06 rue Benzrida Benouada –Tour Jasmin – lot n°146, 1er Etage – Oran
Tél/Fax : 041766230

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

El Sharika El Djazairia El Omania Lil Asmida. « A.O.A Spa », lance un Avis d'Appel d'Offres National Ouvert Réf AOA : N°08/PROC/2023 pour :

PRESTATIONS DE DEDOUANEMENTS DE STOCKAGE ET DE TRANSPORT DES ISO THANKS UFC85»

Les fournisseurs, intéressés, peuvent obtenir le cahier des charges après transmission par e-mail, d'une copie du registre de commerce, auprès du département C.C.C – de la société AOA Spa :

« Département Consolidation et conclusion des contrats »

Courriel : spm@aoa.dz

La date limite de retrait du cahier des charges est fixée à quinze (15) jours à compter de la parution du présent Avis d'Appel d'Offres sur le quotidien d'Oran.
La date du dépôt des offres sera communiquée aux soumissionnaires par e-mail.
Cette date peut être prorogée par AOA Spa et sera communiquée aux soumissionnaires par e-mail dans ce cas.

Maître Hellou Abdelaziz Commissaire-Priseur

BT *A2* derrière la Caisse nationale des retraités - Ima ma - Tlemcen - Tél / fax : 043.21.55.26 / 0554.31.37.20

اعلان بيع بالمزاد العلني بالاظقة المختومة فقط

وفي حالة عدم بلاغ السعر الأساسي تجري مزادات ثانية

Le Mardi 21 Mars 2023 A 10h00mn au profit de la Commune d'Aïn Jettah - Tlemcen

Lot N°	Description	Matériel
01	Robot Peugeot J9 19 places	6.405-13
02	Minibus CHILHO U	00090-10-13
03	Tracteur agricole Cirsa C6006	276.694-13
04	Remorque agricole	Usagé
05	Lot divers : Potes et électriques P.M - 02 Portails - Parpaingue - Bokerie - 02 Bétonnières ENMTP G400 - Extincteurs - Projeteurs G.M et P.M - Tuiles - 10 Fûts [2001] - Matériel informatique	Usagé

Conditions de vente :

- Vente sans garantie.
- Les conditions de ventes ne sont valables selon le cahier des charges à l'égard de tous les adjudicataires. Vente et participation à la vente aux enchères publiques réservées uniquement aux détenteurs du cahier des charges délivré par le commissaire-priseur contre le paiement de 1.000,00 DA.
- Un cautionnement pour chaque lot sera déposé au bureau du commissaire-priseur au plus tard la veille de la vente avant 16h.

Le Commissaire-Priseur



DÉCÈS

MAGHRAOUI Djelloul, ses enfants et petits-enfants, ses proches et ses alliés ont l'immense douleur d'annoncer le décès, le 14/03/2023 de

EL-MESTARI Aïcha,

suite à une longue maladie à l'âge de 78 ans.

Il est demandé à tous ceux et celles qui l'ont connue et appréciée, notamment ses collègues enseignants d'avoir une pieuse pensée pour elle et prier le Tout-Puissant de lui accorder Sa Miséricorde et de l'accueillir dans Son Vaste Paradis.

« A Allah nous appartenons et à Lui nous retournons »

Office Algérien Interprofessionnel des Céréales

Coopérative des Céréales et de Légumes de Djelfa

Siège Social : Zone Industrielle de Djelfa Tél : 027.92.19.80

Réf : 202/2023

Avis de consultation N° 01/C.DJ/2023 du 12 Mars 2023

Relatif à la réalisation à la fourniture et pose d'un pont-bascule métallique de 80 tonnes.

La Coopérative des Céréales et des Légumes Secs de Djelfa lance un avis de consultation pour le choix d'une entreprise pour la fourniture et pose d'un pont-bascule métallique de 80 tonnes avec génie civil, au niveau du magasin de stockage sis à la zone d'activités de la Commune de Messaâd, Wilaya de Djelfa.

Les entreprises spécialisées dans ce domaine doivent être agréées ou autorisées par l'Office National de Métrologie Légale (OMNL) pour exercer leurs activités (Maintenance, réparation et/ou installation) sur les différents types d'instruments de pesage (mécaniques et/ou électroniques), et qui seraient intéressées par le présent avis de consultation peuvent se présenter pour retirer le cahier des charges, contre paiement des frais de reproduction non remboursable d'un montant de deux mille dinars (2000 DA), et ce, à l'adresse suivante :

« La CCLS de Djelfa sise à la Zone Industrielle Route Nationale N° 01, 17000 – Djelfa »

Présentation des offres :

Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et fermées, indiquant, sur chaque enveloppe, la mention « dossier de candidature », « offre technique » et « offre financière ». Les trois (03) enveloppes susmentionnées sont insérées dans une seule enveloppe externe fermée et anonyme, sans aucun signe d'identification du soumissionnaire comportant les mentions suivantes :

« Soumission à ne pas ouvrir »

Avis de consultation N°01/C.DJ/2023

Fourniture et poste d'un pont-bascule métallique de 80 tonnes

Au profit de la CCLS de DJELFA

Zone Industrielle Route Nationale N° 01 Djelfa.

● La date accordée pour la préparation des offres est de dix (10) jours calendaires à compter de la première parution de l'avis de consultation.

● La date et heure limites de dépôt des offres sont fixées au dernier jour de préparation des offres de 08h00 à 12h00. Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

● Les soumissions qui parviennent après la date limite de dépôt des plis ne seront pas prises en considération.

● Les soumissionnaires sont conviés à assister à l'ouverture des plis des offres techniques et financières, qui aura lieu en séance publique, le même jour correspondant à la date limite du dépôt des plis à 13h00 à l'adresse précitée.

● Les candidats restent tenus par leurs offres pendant une période de (90) jours à compter de la date limite de dépôt des plis.

المكتب العمومي للتقييم والبيع بالمزایدة

مكتب الأستاذ عباس نصر الدين

محافظ البيع بالمزایدة بدائرة اختصاص محكمة غليزان - 03 شارع عبد المؤمن غليزان – الهاتف: 046.71.80.08

ثاني إعلان بيع بالمزایدة

تُنفذُ للأمر بالجuz التتقيني على أموال منقوله الصادر عن السيد رئيس محكمة غليزان بتاريخ 29/12/2022 تحت رقم 1608/22 بين تلك الفلاحة والتنمية الريفية بـغليزان ضد بوشريط محمد وبعد الإطلاع على محضر حجز تتقيني وجذ المنقول الحرر من طرف الأستانة طبواة خالد محضر قضائي بـغليزان بين الأستانة عباس نصر الدين محافظ البيع بالمزایدة لدى محكمة غليزان عن إجراء عملية البيع بالمزایدة بمكتبه يوم 26/03/2023 على الساعة العاشرة صباحاً بالاظقة المختومة للمنقول المحجوز التالي لاستقاء مبلغ الدين + الدين + المصاريق.

رقم المصلحة	العنوان
03040.614.48	جرار فلاحي من صنف ماسبي فريكون م ف 376 Tracteur agricole MASSY FERGUSON Type 376

تُنفذُ للأمر بيـع العـاد مـوضـعـ الرـهن الصـادر عنـ السـيد رـيسـ محـكـمةـ غـليـزانـ بـتـارـيخـ 05/02/2023ـ تـحتـ رقمـ 23/2022ـ بـنـ يـنـ بـنـ الفـلاـحةـ وـالـتنـمـيـةـ الـريفـيـةـ بـيـلـ ضـدـ وـرـثـةـ

بنـ يـهـيـ مـولـودـ وـبـدـ الإـطـلاـعـ عـلـىـ محـضـرـ جـذـ حـجزـ تـقـيـنـيـ وجـذـ المنـقـوـلـ حرـرـ منـ طـرـفـ الأـسـنـانـ طـبـواـةـ خـالـدـ محـضـرـ قضـائـيـ بـغـليـزانـ بـيـنـ الأـسـنـانـ عـابـسـ نـصـرـ دـيـنـ محافظـ الـبيـعـ

بالـمزـايـدةـ لـدىـ مـحـكـمةـ غـليـزانـ عـنـ إـجـراءـ عـلـيـةـ الـبيـعـ بـالـمزـايـدةـ بمـكـتـبـهـ يـوـمـ 26/03/2023ـ عـلـىـ السـاعـةـ العـاـشـرـةـ صـبـاحـاـ بـالـاظـقـةـ الـمـخـتـوـمـةـ لـلـمـنـقـوـلـ الـمـحـجـوزـ التـالـيـ لـاستـقـاءـ مـبلغـ دـيـنـ + دـيـنـ + الـمـصـارـيـقـ.

رقم المصلحة	العنوان
03389.614.48	جرار فلاحي من صنف سوناليك Tracteur agricole SONALIKI Type D160RX2WD

Equipe nationale

Chaïbi et Bouanani, c'est acquis en attendant Aouar et les autres**M. Zeggai**

A quelques jours de l'annonce officielle de la liste du sélectionneur national, Djamel Belmadi, pour le stage prévu du 20 au 28 mars et en vue de la 3^e et de la 4^e journée des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations 2023, les spéculations vont bon train et les rumeurs se multiplient. A propos des joueurs binationalisés, tout le monde attend avec impatience les nouvelles têtes dans le cadre du rajeunissement de l'EN comme promis par le coach national. Certains parlent même d'une véritable révolution au sein du groupe des Verts. A cet effet et à en croire certaines sources dignes de foi, l'EN est en train de faire le plein de binationalisés qui ont choisi de défendre les couleurs des Verts. Le premier qui s'est manifesté d'une manière officielle est le milieu offensif de Toulouse FC, Farès Chaïbi (20 ans) qui a annoncé sa décision de rejoindre l'EN. «C'est avec une énorme fierté que je vous annonce mon choix de rejoindre la



sélection algérienne. Ce choix vient tout droit du cœur», a indiqué le joueur lui-même dans un message posté sur son compte officiel Instagram. Outre Chaïbi, d'autres joueurs sont annoncés ici et là pour renforcer les rangs de la sélection algérienne, à l'image du défenseur de Wolverhampton (Angleterre), Ryan Aït Nouri, du milieu offensif de l'Olympique Lyon, Houssem Aouar, et éventuellement l'ailier droit de l'OGC Nice, Badreddine Bouanani. Ces nouveaux joueurs ont été appelés dans le cadre du projet de la relance et de rajeunissement, prononcé par Belmadi, après une année 2022 marquée notamment par l'échec de qualification au dernier Mondial 2022 disputé au Qatar. De son côté, Badreddine Bouanani (OGC Nice) a tranché en choisissant de porter la tunique verte. D'après les informations relayées par L'Équipe, le Franco-Algérien (18 ans) a décidé de représenter l'Algérie au plus haut niveau international à l'avenir. Un choix qui découle d'une longue réflexion.

MC Oran**Hyproc, futur propriétaire du Mouloudia**

C'est officiel ! L'entreprise «Hyproc», filiale du Groupe Sonatrach et spécialisée dans le transport maritime d'hydrocarbure, a annoncé avant-hier à Oran son intention de racheter la majorité des actions de la SSPA/MCO. C'est ce qu'a affirmé le Président-directeur général de Sonatrach, Toufik Hakkar, lors d'une conférence de presse tenue au siège de la wilaya, en présence du wali d'Oran, Saïd Sayoud, et du représentant d'Hyproc. Il a en outre ajouté : «Des experts d'Hyproc se réuniront prochainement avec les représentants du club pour passer au peigne fin la situation financière de ce dernier». Le même responsable n'a pas défini la quote-part des actions à racheter, mais a assuré qu'Hyproc compte acquérir la majorité des actions de la SSPA/MCO, souhaitant que l'opération soit conclue «dans les plus brefs délais». Le premier responsable de Sonatrach a fait savoir que l'intention d'Hyproc est de procéder à un «changement important» à tous les niveaux du club oranaise, insistant

sur «une gestion professionnelle» censée être mise en œuvre au Mouloudia d'Oran. Evoquant les objectifs à travers cette transaction, le PDG affirme : «Un grand travail nous attend, car le changement a besoin de temps. Outre l'apport financier qu'on va allouer, on espère apporter notre touche sur le plan de la gestion, à même de faire de ce club une vraie institution professionnelle, tout en axant sur la formation via un travail de base de valeur». En attendant la conclusion de la transaction, le même responsable a tenu à rassurer les fans du MCO «sur les bonnes intentions d'Hyproc pour accompagner le Mouloudia dans le restant du championnat, à travers des aides financières pour alléger sa situation dans ce registre. Pour sa part, le wali Saïd Sayoud a vanté l'opération qui permet au MCO «d'en finir avec ses interminables problèmes financiers, tout en se projetant vers un avenir meilleur grâce à la gestion professionnelle de l'entreprise pétrolière». Le wali a informé, au passage, du désistement de

M. Zeggai**M. Zeggai**

Aussi, Jaouen Hadjam, né en France de parents algériens, s'est dit prêt à représenter l'Algérie sur le plan international. Le sociétaire du FC Nantes, dont on dit le plus grand bien, a décidé de répondre favorablement à l'appel du cœur et ce, en dépit d'un appel en équipe de France espoirs. A présent, le joueur nantais est toujours dans l'attente d'une convocation chez les Fennecs. Reste le cas Aouar qui continue d'alimenter le quotidien. A en croire L'Équipe, le milieu de terrain de l'Olympique Lyonnais prendra une décision en ce qui concerne sa carrière internationale. Aouar, qui a encore la possibilité de changer de nationalité sportive, se dirige doucement mais sûrement vers les Verts. Avec son statut actuel de remplaçant avec Lyon, le manque de compétition n'arrange pas ses affaires. Et c'est pour cette raison d'ailleurs que sa venue chez les Verts a été reportée, ce qui lui permettra de régler son dossier relatif au changement de nationalité sportive et gagner du temps de jeu.

NAHD**Saïd Ouchene inhumé hier**

L'ex-gardien de but international du NAHD, Saïd Ouchene, n'est plus. La nouvelle est tombée tel un couperet. Le sympathique keeper nahdiste est décédé avant-hier soir à l'âge de 80 ans. Saïd Ouchene a réalisé une remarquable carrière au sein de l'EN et du Nasria où il n'a laissé que de bons souvenirs après avoir été sacré champion d'Algérie en 1967 avec le Nasria et vice-champion d'Algérie en 1964, 1973 et 1976 et finaliste de la Coupe d'Algérie en 1968. Né le 6 avril 1943 à Hydra, Ouchene a toujours évolué au poste de gardien de but et a porté au total près d'une quarante de fois le maillot national entre 1972 et 1974 avec un premier match international en décembre 1964 contre la Chine à Alger, en amical. Sa dernière rencontre avec les Verts, ce fut contre la Tunisie à Tunis dans le cadre des éliminatoires des Jeux olympiques de Montréal. Pour l'histoire, Saïd Ouchene, avec ses 45 sélections en EN A, la sélection de police de 1966 à 1975, est le seul gardien dans

M. Z.**73e Congrès de la FIFA****Le président de la FAF à Kigali**

Le président de la FAF, Djahid Zezef, est depuis hier à Kigali (Rwanda), pour prendre part au 73ème Congrès de la Fédération internationale (Fifa) prévu aujourd'hui, a indiqué l'instance fédérale dans un communiqué. Au cours de ce 73e Congrès de la Fifa, le président Gianni Infantino, seul candidat à sa propre succession, est assuré d'être réélu à la tête de la Fifa pour un deuxième mandat (2023-2027). «Chaque association membre dispose d'un droit de vote au Congrès, sous réserve qu'elle n'ait pas perdu ce droit du fait d'une suspension ou d'un non-respect des dispositions statutaires de la Fifa. Lors du Congrès, les votes électroniques seront effectués

Tournoi l'UNAF féminin (U20)**L'Algérie fait match nul lors sa première sortie**

La sélection algérienne féminine des moins de 20 ans (U20) a fait match nul (1-1) face à son homologue marocaine avant hier lors de sa première sortie disputée au stade Lkram à Tunis, dans le cadre de la première journée de l'Union Nord-africaine de Football (UNAF) de la catégorie. Dans l'autre match disputé un peu plus tôt dans la journée, l'Egypte s'est imposée face à la Tunisie (3-1). Au classement, l'Egypte est leader avec 3 points, à deux longueurs de l'Algérie qui compte un point au compteur, alors que la Tunisie ferme la marche avec 0 point. Lors de la deuxième journée, prévue aujourd'hui, l'Algérie défiera l'Egypte dans un match décisif pour la première place.

La Tunisie, quant à elle, sera opposée au Maroc. Pour rappel, le tournoi se déroulera sous forme de mini-championnat de trois journées. La troisième et dernière journée se déroulera samedi avec deux matches au programme: Egypte-Maroc et Tunisie-Algérie. A noter que le premier à l'issue de ce mini-championnat sera déclaré champion.

TF1

23.15 Esprits criminels



Série policière - Etats-Unis - 2017
Saison 13 - Episode 5/22

Avec Matthew Gray Gubler, Joe Mantegna, A.J. Cook
A Bridgewater, en Floride, le corps d'une jeune femme portant des marques de violences a été trouvé dans les toilettes d'une aire de repos. Le mode opératoire ressemble à celui de Floyd Feylinn Ferell, un cannibale psychotique surnommé "Le Chanceux", car il a toujours réussi à échapper aux forces de police.

2

21.10 Cash investigation



Présenté par Élise Lucet
L'émission phare de la chaîne fête ses 10 ans. Pour l'occasion, les équipes ont repris leurs enquêtes sur des sujets qui ont marqué les téléspectateurs au cours des 59 numéros passés. • Les pratiques managériales de Lidl : les conditions de travail ont-elles évolué en 6 ans ? • L'évasion fiscale : après 13 émissions consacrées au sujet, le patron du fisc français se confie en exclusivité. • Les coulisses de l'émission : un consultant d'Haravas révèle ses méthodes de coaching pour contrer les questions des journalistes.

TF1

21.10 Ce soir c'est Palmashow



Présenté par Grégoire Ludig, David Marsais
Quatre ans après une première soirée diffusée sur TF1, David Marsais et Grégoire Ludig, les comparses du Palmashow, sont de retour avec un nouveau prime time. Pour l'occasion ils ont écrit et réalisé des sketches inédits, des parodies d'émissions télé, de films ou de séries, des clips musicaux et des fausses publicités dont ils ont le secret. Le duo s'est entouré de nombreux invités.

2

21.10 Capitaine Marleau



Série policière - France - 2022
Saison 4 - Episode 7
Avec Corinne Masiero, Frédéric Merlo, Robert Bensimon
Féru de reconstitutions de batailles napoléoniennes grandeur nature qu'il organise chaque année, Philippe Wagner est tué lors d'un duel, qui aurait du se dérouler avec des balles à blanc. Son fils Stan poussait pourtant son père à cesser de participer à ces festivités. Comme à son habitude, il a filmé cette dernière bataille à l'aide d'un drone.

3

21.10 Meurtres à...



Série policière - France - Belgique - 2018
Saison 6 - Episode 2/5
- Meurtres en Haute-Savoie
Avec Gwendoline Hamon, Jacques Weber, Jean-Pierre Martins
Barbara Herbier, une femme de 75 ans, forcée par un agresseur invisible, bascule par-dessus le garde-corps dans une gare de télécabine reliant Avoriaz à Morzine. Claire Garibaldi, de la Police judiciaire de Lyon, revient enquêter sur les lieux de son enfance.

CINE + PREMIER

20.50 Le grand jeu



Drame - Etats-Unis - Chine - Canada - 2017
Avec Jessica Chastain, Idris Elba, Kevin Costner, Joe Keery
Alors qu'elle aurait pu devenir un espoir du ski, Molly Bloom, brillante universitaire, a vu sa carrière brisée dans les années 1990 lors d'un saut qui s'est terminé par une violente chute. De nos Jours, à Los Angeles, la même Molly, désormais experte en poker, est arrêtée par le FBI pour avoir dirigé une maison de jeu clandestine.

JEUDI

6

21.10 Pékin express



Saison 17 - Le choix secret
Présenté par Stéphane Rotenberg
Après la Bolivie, les candidats poursuivent la compétition au Paraguay. Rejoins dès le départ par Etienne, le médecin cannois membre du binôme d'inconnus lors de la saison 15, ils doivent d'abord parcourir un kilomètre en calèche, sans faire tomber une tour construite avec des pièces en bois. A leur arrivée à Lolita, trois équipes tentent ensuite de décrocher l'immunité en attrapant des cochons dans la boue.

RTL 9

20.55 Le maître du jeu



Thriller - Etats-Unis - 2003
Avec John Cusack, Gene Hackman, Dustin Hoffman, Rachel Weisz
Trois ans après une fusillade à la Nouvelle-Orléans qui a causé la mort de douze personnes, un procès s'ouvre contre les fabricants d'armes. Wendell Rohr, un avocat, espère obtenir une décision de justice exemplaire. Mais le lobby des armes a engagé Rankin Fitch, un consultant, pour influencer le jury. Mais un des juré, Nick Easter, échappe à l'influence de ce dernier.

CANAL+

21.09 Your Honor



Série dramatique - Etats-Unis - 2023
Saison 2 - Episode 7/10
Avec Bryan Cranston, Hope Davis, Isiah Whitlock jr., Amy Landecker
Michael retrouve Nancy Costello pour lui faire part de ses découvertes concernant le meurtrier de Robin. Blessé, Eugene trouve refuge chez Lee qui appelle une amie médecin à la rescousse.

CANAL+ CINEMA

20.58 The Wolf of Snow Hollow



Comédie - Etats-Unis - 2020
Avec Jim Cummings, Robert Forster, Riki Lindhome, Chloe East
PJ et sa femme Brianne viennent passer quelques jours dans la petite ville de montagne de Snow Hollow. Mais leur première nuit sur place se termine en drame, quand PJ découvre dans la neige le corps de la jeune femme horriblement mutilé. Le lendemain matin, le shérif Hadley est appelé sur les lieux du crime.

3

VENDREDI

6

21.10 La planète des singes : suprématie



Film de science-fiction - Etats-Unis - Canada - Nouvelle-Zélande - 2017
Avec Andy Serkis, Steve Zahn, Woody Harrelson, Karin Konoval
Quinze années ont passé depuis l'échec d'un projet scientifique qui a engendré une épidémie frappant une grande partie de l'humanité et transformé les singes en êtres beaucoup plus intelligents. Malgré la sagesse de leur chef, César, une guerre a éclaté contre les humains menée par le dissident Koba, mort depuis.

CINE + FAMIL

20.50 Kaamelott : premier volet



Comédie - France - Belgique - 2021
Avec Lionel Astier, Anne Girouard, Alexandre Astier, Franck Pitiot
Le Royaume de Logres, de l'Aquitaine à la Calédonie, est désormais aux mains du tyrannique Lancelot du Lac. Celui-ci en rôle depuis des années des mercenaires pour retrouver son ennemi Arthur Pendragon. L'un d'entre eux, Alzagar, parcourt les mers pour le retrouver.

RTL 9

20.55 Mad Max : au-delà du dôme du tonnerre



Film d'action - Australie - Etats-Unis - 2015
Avec Mel Gibson, Tina Turner, Helen Buday, Frank Thring
Mad Max erre sur une terre ravagée par l'holocauste nucléaire. Après avoir été dépossédé de ses derniers biens, il arrive dans la Ville du Troc, dirigée par Entity. Pour entrer dans cette cité, il accepte un duel avec Master, un nain juché sur un colosse nommé Blaster, dans le dôme du Tonnerre. Sorti vainqueur du combat, Max refuse d'achever son adversaire.

CINE + FRISSON

20.50 Blade Runner 2049



Film de science-fiction - Etats-Unis - Grande-Bretagne - Canada - Hongrie - Espagne - Mexique - 2017
Avec Ryan Gosling, Harrison Ford, Ana de Armas, Jared Leto
En 2049, longtemps après la chute de la Tyrell corporation rachetée par la société du milliardaire Niander Wallace, de nouvelles versions de répliquants, obéissants, ont été créées en série. Seulement, des anciens modèles, Nexus 8, sont toujours en activité.

Bélier 21-03 au 20-04

Actuellement, vous préférez vous isoler afin de faire le point sur votre situation sociale. Préparez-vous à rebondir de plus belle !

Taureau 21-04 au 21-05

En ce moment, vos amis vous sollicitent pour des sorties ou des voyages en groupe. Pourquoi ne pas mettre cela en place puisque vous avez besoin d'air ?

Gémeaux 22-05 au 21-06

Vous vivez une période où la réussite sociale est au centre de vos préoccupations.

Cancer 22-06 au 22-07

Vous vivez une période où la philosophie ou les voyages prennent de l'importance.

Lion 23-07 au 23-08

Vous traversez une crise salutaire car elle vous permet de prendre conscience de ce qui n'allait pas dans votre travail.

Vierge 24-08 au 23-09

Depuis quelque temps, vous vous ouvrez aux autres et vous y trouvez un certain épanouissement puisque votre créativité y trouve une source d'inspiration.

Balance 24-09 au 23-10

En ce moment, vous priviliez votre vie professionnelle, ce qui ne vous laisse pas beaucoup de temps pour la famille.

Scorpion 24-10 au 22-11

En ce moment, vous priviliez l'amour, celui pour votre partenaire ou celui pour vos enfants. Ne manquez pas de multiplier sorties et discussions chaleureuses.

Sagittaire 23-11 au 21-12

Votre volonté de tout faire pour que les choses s'arrangent dans votre famille vous permet d'occuper une place d'honneur à la maison.

Capricorne 22-12 au 20-01

C'est le moment de communiquer davantage et de penser à renouveler vos contacts. Pour cela multipliez les rencontres ou les déplacements, même si vous n'êtes pas de très bonne humeur.

Verseau 21-01 au 18-02

En ce moment, vos pensées sont essentiellement orientées vers les acquisitions et les gains personnels.

Poissons 19-02 au 20-03

Votre pouvoir de création doit être remarqué. D'autant qu'aujourd'hui vos projets ont le vent en poupe !

LES SOLUTIONS

FLECHES N°8611

D	I	R	E	C	T	O	N
E	N		P	O	R	R	I
M		S	E	N	T		L
I	T	E		S	U	D	C
D	A	T	T	E	E	T	E
O	S		A	N	B	A	S
U	Z	E	B	R	E	T	I
A	P	I	M	U	E	A	
N	U	M	I	N	E		
E	R	E	T	A	P		

CROISÉS N°8611

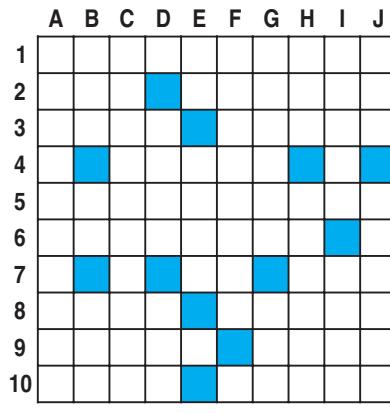
D	R	U	B	E	S	C	E	N	T
X	E	R	O	U	L	E	U	R	E
U	M	O	L	L	O	M	I		
B	R	O	U	E	T	T	E		
E	E	U	T		A	U	T	R	E
R	S	I	B	N	R		A	V	
A	T	E	L	E	E	P	I	A	
N	A	L	A	C	E	U	R	S	
T	I	R	E	N	T	R	E	E	
F	O	E	S	T	A	G	E		

SUDOKU N°1611

4	6	7	8	5	9	1	2	3
8	5	1	4	2	3	6	7	9
2	3	9	6	7	1	5	4	8
3	2	8	1	4	5	7	9	6
6	7	5	9	8	2	4	3	1
1	9	4	7	3	6	8	5	2
9	4	3	5	1	8	2	6	7
7	8	6	2	9	4	3	1	5
5	1	2	3	6	7	9	8	4

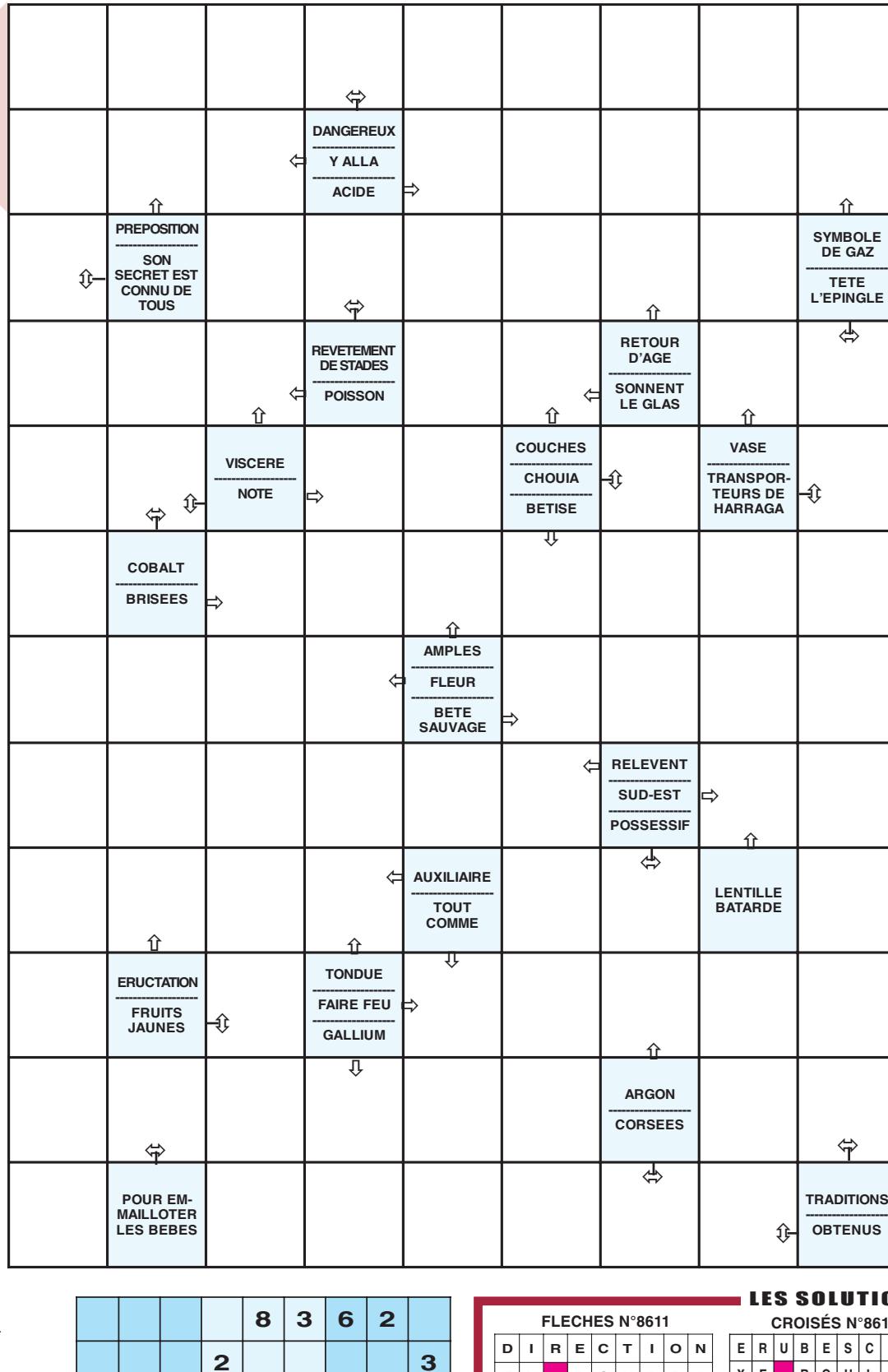
CODÉS N° 8611

I	2	D	L	4	A	P	6	T
E	8	R	9	N	10	U	11	O
13	M	14	G	15	B	S	16	C



Jeux proposés par Chérifa Benghani

FLÉCHES N° 8612



Horizontalement: Verticalment:

1. Narquois.
2. Ysengrin. Caractère d'imprimerie.
3. Se remue.
Fausse note.
4. Européen du nord-Nord.
5. Elles sont pâles quand elles ne sont pas fidèles.
6. Pénétration.
7. Lettres du Kenya.
Archiconnu.
8. Blonde au Québec.
Pacha ottoman en général.
9. Ratée. Filin.
10. Levée au bridge.
Avenir.
- A. Criard.
B. Montée de terre.
Possessif. A point.
C. Chatouillis.
D. Sonda. Prise de judo en contre.
E. Coupe en section.
Ensemble des avants d'une équipe de rugby.
F. Passée à tabac.
G. Plante vénéneuse.
Désignation.
H. Mauvaise voie.
Son chef fait un travail remarquable.
I. Tube d'évacuation.
Milieu.
J. Rasette.
Hirondelle de mer.



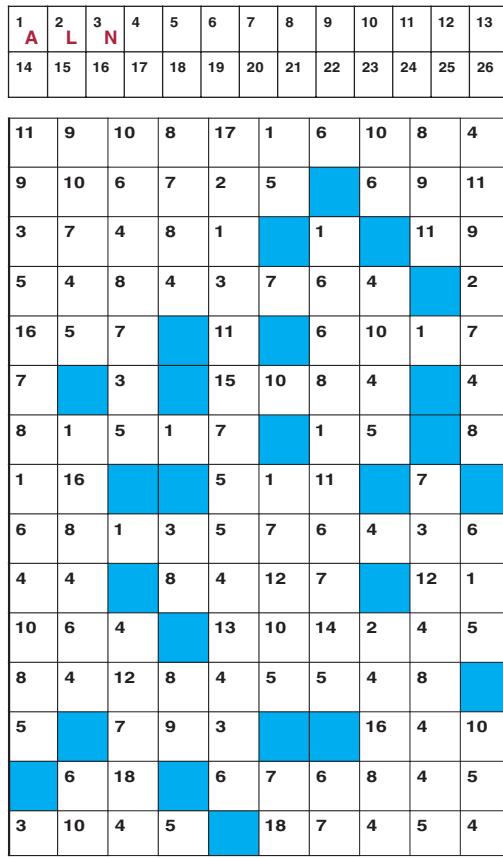
AERATION – AIDER – APERITIF – AVION – BANANIER – CHANSON – CHARRUE – COUT – CUBE – DITO – ELEMENT – ENCOURAGER – ENCRER – ENGRANGE – ENTREE – ESCALIER – FLANC – FORCER – GROUPE – IRRITER – MERITER – MUSIQUE – NOTORIETE – ORDRE – PRIVATION – QUENOUILLE – RAMEQUIN – REALISATION – RECAPITULATION – RESIDER – REVEILLER – SAVOIR – SUCRIER – TOITURE – TROIS – TROUBLER – VANNE – VERRUE.

Les 8 lettres restantes composent le tout de la charade suivante :

- Mon 1er est bref.

- Mon 2e est un prénom personnel.

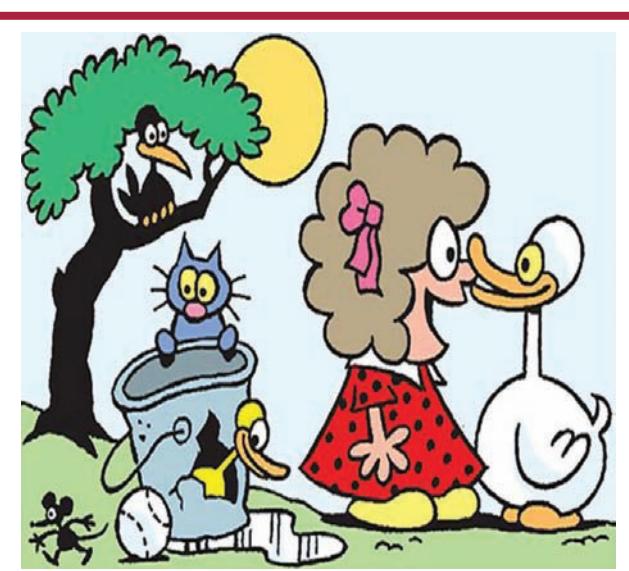
Mon tout est aimable et poli.



			8	3	6	2	
		2				3	
4						1	
9	4	1	3				
		3		6	4	5	
		7		4	9		3
	1	3		5	2	4	
2	8			1		9	
		6		8	7		



10 ERREURS



D	I	R	E	C	T	O	N
X	E	R	O	U	L	E	U
U	M	O	L	L	O	M	I
B	R	O	U	E	T	T	E
E	E	U	T		A	U	R
R	S	I	B	N	R	A	V
A	T	E	L	E	E	P	I
N	A	L	A	C	E	U	R
T	I	R	E	N	T	R	E
F	O	E	S	T	A	G	E

E	R	U	B	S	C	E	N	T
X	E	R	O	U	L	E	U	
U	M	O	L	L	O	M	I	
B	R	O	U	E	T	T	E	
E	E	U	T		A	U	R	
R	S	I	B	N	R	A	V	
A	T	E	L	E	E	P	I	
N	A	L	A	C	E	U	R	
T	I	R	E	N	T	R	E	
F	O	E	S	T	A	G	E	

SUDOKU N° 1611

Deux compagnies saoudiennes passent une grosse commande de long-courriers à Boeing

Les deux compagnies aériennes saoudiennes, Saudia et la toute nouvelle Riyadh Air, ont chacune commandé mardi à Boeing 39 long-courriers 787 Dreamliner, et posé des options pour 43 appareils supplémentaires, dans l'objectif de faire du pays une plateforme majeure du trafic aérien dans le Golfe. En comptant les options, il s'agit de la cinquième plus grosse commande en valeur jamais enregistrée pour Boeing, qui n'a toutefois pas souhaité préciser le montant. Selon la Maison Blanche, elle s'élève au total à 37 milliards de dollars.

La monarchie pétrolière, dans le cadre du programme de réformes de son prince héritier, Mohammed ben Salmane, ambitionne d'ici 2030 de transporter, via ces deux compagnies, 330 millions de passagers par an. Et d'ainsi mieux rivaliser avec les autres grands aéroports du Golfe, à Dubaï, Doha et Abou Dhabi.

Le pays a, à cette fin, annoncé dimanche la création d'une deuxième compagnie, Riyad Air, détenue par le fonds souverain du royaume, PIF, et basée à Ryad, où se construit un nouvel aéroport. La commande ferme de 39 appareils et l'option pour 33 avions supplémentaires, «signale clairement que l'Arabie saoudite a l'intention de devenir une plaque tournante de l'aviation mondiale», a souligné PIF dans un communiqué.

Niger : l'armée a tué une trentaine de terroristes ayant fui le Nigeria

L'armée nigérienne a tué la semaine dernière une trentaine de terroristes du groupe jihadiste Boko Haram et interpellé 960 autres personnes, dont des femmes et des enfants, ayant fui le Nigeria voisin, a appris mercredi l'AFP de sources officielles. Une reconnaissance aérienne militaire a permis d'observer le 7 mars «un mouvement massif d'individus» longeant la rivière Komadougou Yobé - marquant la frontière entre le Niger et le Nigeria - en direction du Lac Tchad, a affirmé mardi soir la télévision publique Télé Sahel. Des images aériennes de colonnes de personnes marchant dans la brousse ou traversant un cours d'eau à la nage, ont été reprises à la télévision et diffusées mercredi sur les sites du ministère nigérien de la Défense et de la présidence.

Selon le reportage, il s'agissait de membres de Boko Haram venant de la forêt de Sambissa dans le nord-est du Nigeria et se rendant vers les îles nigériennes du Lac pour fuir de violents combats avec leurs rivaux de l'Etat islamique en Afrique de l'Ouest (Isawap). «Une opération a été lancée» et «une trentaine de terroristes ont été neutralisés» avant que «l'ennemi ne puisse rejoindre le Lac Tchad», selon Télé Sahel. En outre, 960 personnes, «majoritairement des femmes et des enfants» ont été interpellées entre le 7 mars et le 11 mars et transférées à Diffa, la grande ville du sud-est du Niger, où ils ont été pris en charge avant d'être remis aux autorités militaires nigériennes, a affirmé la télévision publique.

Le Quotidien D'ORAN Edition Nationale d'Information

Plus de 200 morts après le passage du cyclone Freddy au Malawi et au Mozambique



Retrouver des survivants du cyclone Freddy au Malawi et au Mozambique semble mercredi de plus en plus incertain, après que des inondations et glissements de terrain ont tué plus de 200 personnes, ravageant villes et villages.

Davantage de victimes sont à craindre, ont fait part les secouristes, qui ont vu ce cyclone à la longévité record frapper deux fois l'Afrique australe en trois semaines. Freddy a suivi une trajectoire en bou-

cle rarement répertoriée par les météorologues, et a touché terre pour la seconde fois pendant le week-end au Mozambique, avant de se diriger tôt lundi vers le sud du Malawi voisin. Les autorités du Mozambique ont fait état de 20 morts et 24 blessés. Mais le Malawi paie jusqu'ici le plus lourd tribu au retour du cyclone tropical, dénombrant désormais au moins «190 morts, 584 blessés et 37 disparus», selon un communiqué le Bureau national de

gestion des catastrophes. L'état de catastrophe a été déclaré dans la région de Blantyre, capitale économique et épicentre des intempéries. Dans le township de Chilobwe, proche de Blantyre, les habitants disent être convaincus que des dizaines de corps sont encore là, ensevelis dans la boue tandis que la pluie persiste. Des excavateurs ont été déployés à certains endroits. La veille, familles et secouristes ont fouillé la terre à mains nues.

Mali : 19 terroristes tués et 59 autres interpellés



Les Forces armées malaises (FAMA) ont annoncé mardi avoir neutralisé 19 terroristes et interpellé 59 autres dans des opérations menées depuis le 24 février dans plusieurs zones du pays et qui ont fait aussi 5 morts et 11 blessés du côté des soldats.

L'armée malienne a mené 10 opérations aéroportées dans plusieurs localités, 18 missions de reconnaissances offensives dans les différentes zones, 8 frappes aériennes, des surveillances de drones dans plusieurs secteurs, ainsi qu'une opération spéciale aéroterrestre, a indiqué un communiqué de l'état-major général

des armées du Mali. Selon le communiqué, l'armée a également récupéré «11 engins explosifs improvisés, une

importante quantité de munitions, des moyens de communication et détruit ou récupéré 5 pickup et 11 motos».

EDITORIAL

Par Abdou BENABBOU

LE SUCRE POUR CONSTRUIRE DES DEMEURES

chantier en utilisant du sucre pour le transformer en mortier pour ses constructions. Une inspection a permis de découvrir dix tonnes de sucre emmagasinés et destinés à alimenter ses bétonnières pour bâtir ses édifices.

Heureux futurs locataires qui auraient eu le privilège de résider dans des demeures et des plafonds avec des saveurs de miel ! L'inconscience et l'infantilisme sont si débordants que l'on se mette maintenant à construire des bâtisses avec du sucre au moment où il est demandé au peuple une grande et pénible tempérance dans la

Washington accuse Moscou d'avoir provoqué la chute d'un drone américain en mer Noire

Les tensions restent vives entre Washington et Moscou après un incident aérien, les Etats-Unis accusant l'aviation russe d'avoir «intercepté et percuté» un drone américain Reaper au-dessus de la mer Noire et provoqué sa chute, ce que la Russie dément.

«Notre drone MQ-9 effectuait des opérations de routine dans l'espace aérien international quand il a été intercepté et percuté par un avion russe, entraînant le crash et la perte du MQ-9», a déclaré le général James Hecker, commandant des forces aériennes américaines en Europe, confirmant des informations révélées plus tôt par l'AFP sur un incident impliquant un Reaper en mer Noire. Il a précisé qu'avant la collision de l'un des chasseurs russes Su-27 avec le drone endommageant l'hélice, ils avaient largué du carburant et survolé l'appareil à plusieurs reprises. C'est la première fois depuis le début de l'invasion russe du territoire ukrainien le 24 février 2022 qu'un pays de l'Otan, soutien de l'Ukraine, reconnaît perdre un équipement opéré par lui-même dans cette région hautement inflammable.

Tunisie : arrestation du responsable de la communication du parti Ennahdha

Le parti islamo-conservateur tunisien Ennahdha, a annoncé mercredi l'arrestation de son responsable de la communication. Abdelfattah Taghouti a été arrêté mardi soir par une unité de la garde nationale (gendarmerie), a précisé le parti dans un communiqué, appelant à sa «libération immédiate». Le mouvement a dénoncé une arrestation «injuste» qui s'inscrit dans le cadre «d'une campagne d'arrestations arbitraires qui vise à détourner l'attention de l'échec du pouvoir» à faire sortir le pays de sa crise socio-économique.

Les autorités ont arrêté depuis février plusieurs responsables d'Ennahdha, des ex-ministres, des hommes d'affaires et le directeur de la radio privée la plus écoutée de Tunisie. Le président Saied a présenté les personnes arrêtées comme des «terroristes», les accusant de «complot contre la sûreté de l'Etat».

consommation des produits alimentaires. Parce qu'il est supporté par l'Etat, le sucre coûte semble-t-il moins cher que le ciment et il est à croire que le bienheureux promoteur a eu sa propre compréhension sur ce qu'est un produit de première nécessité. Nécessité pour nécessité autant alors le confondre avec le ciment. La débilité meurtrière n'a plus de limite et il devient de plus en plus harassant de circonscrire les avidités criminelles. Certains ogres veulent se gaver de mortelles inconséquences en marchant sur leurs têtes au moment où le monde entier crie famine.

On se demande dans quel univers évoluent des énergumènes sans foi ni loi quand la majorité des terriens a des difficultés incommensurables pour se garantir le minimum pour s'alimenter.